



Assemblée générale

Soixante-sixième session

32^e séance plénière

Mardi 11 octobre 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Zinsou (Bénin),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 138 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (A/66/492)

Le Président par intérim : Si aucune proposition n'est faite au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de ne pas débattre du rapport de la Cinquième commission dont elle est saisie aujourd'hui?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim : Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote. Les positions des délégations concernant les recommandations de la Cinquième Commission ont été clairement exposées à la Commission et sont consignées dans les documents officiels pertinents.

Je rappelle aux membres qu'en vertu du paragraphe 7 de la décision 34/401, l'Assemblée générale est convenue que lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la

mesure possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission. Je rappelle également aux délégations que, toujours conformément à la décision 34/401, les explications de vote sont limitées à 10 minutes.

Avant de nous prononcer sur la recommandation figurant dans le rapport de la Cinquième Commission, je voudrais informer les représentants que nous allons procéder de la même manière qu'en Cinquième Commission pour prendre nos décisions.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport. La Commission a adopté le projet de résolution, intitulé « Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : demandes présentées au titre de l'Article 19 de la Charte », sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 66/4)

Le Président par intérim : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 138 de l'ordre du jour.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Points 63 et 13 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès dans la mise en œuvre et appui international

Rapport du Secrétaire général (A/66/202)

b) Causes des conflits et promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapport du Secrétaire général (A/66/214)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/66/169)

Le Président par intérim : Dans son rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/66/202), le Secrétaire général souligne les progrès accomplis par les pays africains dans la mise en œuvre de ce qu'on peut, à juste titre, nommer la vision de l'Afrique pour son développement. Ce rapport coïncide opportunément avec la célébration du dixième anniversaire du NEPAD.

Les objectifs de l'Agence du NEPAD sont aujourd'hui clairement connus. Il s'agit de mettre en œuvre les programmes et projets prioritaires au niveau régional et continental, de renforcer le partenariat et mobiliser des ressources, et de rechercher les coopérations pour mener à bien le processus de développement du continent, créer un environnement favorable pour le développement privé, créer des liens entre les institutions et exploiter les ressources techniques existantes en soutien à l'ordre du jour du NEPAD.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le bilan du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique apparaît encourageant à bien des égards. Les progrès de l'Afrique dans plusieurs domaines, notamment ceux de la paix et de la sécurité, de la démocratie et de la relance économique constituent aujourd'hui des points d'ancrage pour les nouveaux efforts aux plans national, régional et continental, ainsi que pour les partenariats avec la communauté internationale. Le programme a posé les fondements du redressement de l'Afrique dans tous les domaines : santé, infrastructure, agriculture et sécurité alimentaire,

et renouveau de la coopération internationale pour le développement du continent.

Mais il reste encore beaucoup de défis à relever à travers, d'abord, les efforts des pays africains eux-mêmes, puisque le NEPAD doit être réalisé par des programmes nationaux élaborés et adoptés par les pays eux-mêmes, mais également avec l'appui de la communauté internationale. Le débat que nous allons ouvrir aujourd'hui entre dans ce cadre.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'ai le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 10 pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Puisque c'est la première fois que l'ASEAN fait une déclaration en tant que groupe en séance plénière depuis le début de la présente session, je voudrais, en son nom et par votre entremise Monsieur, féliciter l'Ambassadeur Nassir Abdoulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session. Nous sommes déterminés à appuyer la présidence et à collaborer avec elle durant cette session pour que nos travaux soient couronnés de succès.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de ses rapports détaillés sur les points 63 (A/66/202 et A/66/214) et 13 (A/66/169) de l'ordre du jour.

Des événements marquants et des changements importants sont intervenus partout dans le monde ces dernières années. L'Afrique est l'un des endroits où on a observé des évolutions positives mais également des situations humanitaires difficiles.

Certes le leadership national est essentiel dans le développement de l'Afrique, mais la communauté internationale joue un rôle important s'agissant d'appuyer les efforts des pays. L'ASEAN est déterminée à continuer de créer des synergies et de développer des relations d'amitié avec l'Afrique par l'intermédiaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique adopté par les dirigeants asiatiques et africains en 2005.

En ce dixième anniversaire de l'adoption du NEPAD, il nous faut mener une nouvelle réflexion sur les voies et moyens de mieux orienter les ressources et les énergies créatives. Trouvons les moyens de faire fond sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets du NEPAD. Surtout, étant donné que le capital humain est le bien le plus précieux d'un pays, il nous faut aussi axer nos efforts sur le renforcement des

capacités et le développement des ressources humaines en Afrique. Comme le rapport du Secrétaire général le souligne, le dixième anniversaire du NEPAD devrait constituer un tournant pour passer du « laisser les choses suivre leur cours » à des « résultats et actions politiques ».

L'action est vitale, puisqu'en ce dixième anniversaire du NEPAD, l'une des sources d'inquiétude tient au fait que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été inégaux, l'Afrique se retrouvant loin derrière d'autres régions. Il faut faire davantage pour appuyer la réalisation des huit OMD.

S'agissant du commerce, bien qu'il n'y ait eu pratiquement aucune avancée en faveur de la conclusion fructueuse des négociations du Cycle de Doha, il est dans l'intérêt commun de l'ASEAN et du NEPAD de préserver la primauté du système commercial multilatéral. Nous devons renouveler encore et toujours notre attachement à trouver des solutions qui répondent aux intérêts et aux préoccupations de tous dans le cadre de ce processus de négociation.

L'ASEAN voit dans le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs un instrument novateur pour faire en sorte que l'Afrique soit mieux à même d'avancer sur la voie de la bonne gouvernance et du développement socioéconomique. Nous sommes heureux d'apprendre que 30 pays ont adhéré au Mécanisme, et nous invitons d'autres pays africains à faire de même. L'ASEAN exhorte donc les partenaires stratégiques à appuyer ce Mécanisme.

Notre débat cette année se tient alors que les effets dévastateurs des changements climatiques se font lourdement sentir, notamment en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique. Il est donc capital que nos travaux ici en plénière contribuent à l'objectif plus large de parvenir à une issue fructueuse de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban et du processus préparatoire de la Conférence de Rio+20 sur le développement durable, qui aura lieu l'année prochaine.

Les changements climatiques ont aussi une incidence sur la santé en Afrique. Le *Troisième Rapport d'évaluation* (2001) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montre que même avec une hausse minime de la température, le risque de transmission du paludisme augmenterait

considérablement. Certes des progrès ont été accomplis pour atteindre l'objectif de maîtrise du paludisme, et les cas notifiés de décès dus au paludisme ont chuté de 50 % dans les pays africains, mais le paludisme continue de frapper les plus vulnérables et il reste un des principaux tueurs d'enfants âgés de moins de 5 ans.

L'ASEAN et l'Afrique partagent la même conviction quant à la nécessité de lutter contre le paludisme. L'ASEAN exhorte tous les pays et les partenaires de développement à faire preuve de volonté politique s'agissant de combattre cette maladie infectieuse. Par ailleurs, l'ASEAN appuie les recommandations contenues dans le Plan d'action mondial pour l'endigement de la résistance à l'artémisinine, en vue de sensibiliser davantage les populations à ce risque, mais aussi de conserver les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine comme moyen de traitement efficace du paludisme à *Plasmodium falciparum*. Il est également nécessaire de mettre d'urgence en place un réseau humain pour la maîtrise des maladies infectieuses grâce à la valorisation des ressources humaines et au renforcement des capacités.

L'ASEAN est convaincue que, pour instaurer la stabilité et la sécurité et stimuler une activité économique légitime, il est impératif que les parties concernées prennent des mesures efficaces et s'inscrivant dans la durée contre les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, notamment la sécurité maritime, le trafic de drogue, la criminalité organisée, le chômage des jeunes et l'extrême pauvreté, qui s'alimentent souvent les uns les autres.

L'ASEAN insiste sur l'importance des stratégies de consolidation de la paix pour les pays d'Afrique qui sortent d'un conflit. À cet égard, l'ASEAN réaffirme son attachement au rôle et au travail de la Commission de consolidation de la paix. De l'avis de l'ASEAN, promouvoir les activités de consolidation de la paix dans ces pays contribuera non seulement à la mise en place de climats propices à une paix durable, mais aussi au développement durable en Afrique.

L'ASEAN est favorable à toutes les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, sachant que beaucoup de jeunes se livrent à des activités illicites poussés par la pauvreté et le chômage. Nous estimons que la Commission de consolidation de la paix peut aider les pays à encourager et à appuyer des programmes locaux, notamment concernant l'emploi des jeunes, la

formation professionnelle pour les jeunes et l'éducation.

L'ASEAN salue également le rôle et le travail des organisations régionales et sous-régionales, tels l'Union africaine, le NEPAD et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour venir en aide aux pays du continent, en particulier ceux inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix.

Enfin, les pays de l'ASEAN soulignent combien il importe que l'ONU, les partenaires de développement et la communauté internationale continuent de renforcer leurs activités et d'accorder une place particulière à l'aide aux pays africains. Même si nous sommes convaincus qu'il faut agir en consultation, nous soulignons néanmoins qu'il est nécessaire que le processus de prise de décisions soit efficace et rapide et que les objectifs fixés soient réalisables.

M. Kamau (Kenya) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Afrique, je tiens à exprimer notre gratitude au Secrétaire général pour ses rapports sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui international (A/66/202) et sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/66/214), ainsi que pour son rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/66/169). Nous remercions en outre les partenaires de développement, habituels ou nouveaux, pour leur appui aux programmes et projets du NEPAD.

La célébration, cette année, du dixième anniversaire du NEPAD nous rappelle à tous la nécessité de renforcer les structures et les institutions de gouvernance, de consolider l'esprit démocratique, et de réformer le cadre des investissements afin de le rendre favorable aux entreprises en vue d'accroître notre compétitivité d'ensemble. Il est également de la plus haute importance d'améliorer la qualité de nos établissements d'enseignement, en particulier ceux du cycle supérieur, et de faire en sorte que l'enseignement dispensé soit plus concret.

Le Groupe des États d'Afrique espère que les partenaires de développement vont renouveler leur engagement politique de fournir un appui véritable aux programmes et projets visant à répondre aux besoins de développement de l'Afrique. Le Groupe pense qu'il est

indispensable de mettre en place un climat international favorable. Nos priorités sont nombreuses, mais les plus urgentes sont l'industrialisation, le développement de l'infrastructure, la transformation agricole et la constitution d'un capital humain, ainsi que, bien sûr, les aspects fondamentaux liés au commerce, notamment l'accès aux marchés et le développement d'une infrastructure moderne de services.

Par conséquent, les partenariats établis avec les partenaires de développement, traditionnels ou non, doivent viser à intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale grâce à l'industrialisation, la diversification, le développement de l'infrastructure et la valorisation du capital humain. Par ailleurs, il faut absolument réorienter d'urgence notre développement pour qu'il soit axé non plus sur l'exportation des matières premières mais sur celle des produits manufacturés ou transformés. Le NEPAD souligne le rôle crucial du secteur privé, aussi bien national qu'étranger, comme moteur de la croissance économique du continent.

L'Afrique continue d'être assaillie par des crises qui durent et sont parfois liées entre elles, et notamment des conflits violents qui entraînent des souffrances humaines considérables. Étant donné les graves incidences des conflits sur plusieurs aspects du développement de l'Afrique, des initiatives allant de la consolidation de la paix à la reconstruction et au développement après les conflits ont été lancées à travers tout le continent.

L'un des thèmes centraux du programme conjoint Union africaine/NEPAD est le rapprochement entre les questions de paix et de sécurité, de gouvernance et de constitutionnalité, de développement économique et les partenariats internationaux, et la manière dont ces partenariats peuvent favoriser la gouvernance et le développement économique. Les pays africains continueront de prêter une attention particulière à ces questions.

Le commerce est un instrument important pour la croissance économique et le développement. Toutefois, la part de l'Afrique dans le commerce mondial demeure négligeable. L'Afrique ne représente que 3 % du commerce mondial, et sa part dans les exportations mondiales de produits manufacturés est proche de zéro. Le Groupe des États d'Afrique a mis en place des mesures visant à accroître le volume des échanges intrarégionaux sur tout le continent grâce à la formation de groupements régionaux.

Dans la même veine, l'Afrique entend améliorer son commerce extérieur avec tous ses partenaires. Toutefois, le fait que l'on n'arrive pas à conclure le Cycle de Doha entrave l'accès des marchés africains au commerce. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de souplesse et à conclure les négociations commerciales de toute urgence. Il faut mettre davantage l'accent sur l'aide au commerce pour assouplir les contraintes pesant sur l'offre et accroître notre participation au commerce international.

Les flux d'investissements étrangers directs vers l'Afrique doivent également viser les projets de développement d'infrastructures à fort coefficient de main-d'œuvre. Ils doivent inclure le transfert de connaissances et de technologie, et développer le secteur des services, comme la banque, l'assurance et la médecine, ainsi que le secteur industriel, tels que les composants aéronautiques et automobiles, les technologies de l'information et des communications, le traitement en mer des produits alimentaires, etc.

Nous exhortons les partenaires de développement à prendre d'urgence des mesures collectives pour honorer tous les engagements pris en matière d'aide à l'Afrique, sachant que l'aide publique au développement contribue de façon importante à la croissance économique. Le continent demande instamment à ses partenaires de tenir leur promesse de doubler l'aide publique au développement destinée à l'Afrique. Je tiens également à souligner qu'il conviendrait de mettre davantage l'accent sur l'efficacité du développement que sur l'efficacité de l'aide, afin de mieux mesurer l'impact des ressources qui ont été fournies à l'Afrique.

En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Afrique a enregistré des progrès significatifs. Pourtant, le continent n'est toujours pas en passe d'atteindre certains des objectifs d'ici à 2015. Des inquiétudes demeurent concernant la qualité de l'éducation, la santé infantile et maternelle, la malnutrition, l'eau potable et les services d'assainissement de base. Il est nécessaire de mettre en place des programmes de protection sociale et de créer des emplois pour réduire la pauvreté et contribuer dans le même temps à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rôle de cette Agence du NEPAD, en tant qu'unité de planification, est de faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes continentaux et régionaux, et de mobiliser des ressources pour

appliquer les programmes et projets prioritaires de l'Afrique. Cela reste un élément central de l'action collective menée par l'Union africaine et l'Afrique. Le mandat de l'Agence d'effectuer et de coordonner la recherche et la gestion du savoir contribuera à créer un environnement favorable à la réalisation de la sécurité alimentaire, du développement agricole et du développement des infrastructures – au cours, nous l'espérons, des cinq à 10 prochaines années.

À cet égard, le Groupe des États d'Afrique espère que des engagements constructifs seront pris durant les prochaines consultations informelles en ce qui concerne la nécessité de créer un mécanisme de suivi de tous les engagements de la communauté internationale relatifs au développement de l'Afrique. Avec la mise en place de ce mécanisme, le Groupe espère que les promesses faites par les gouvernements africains et par leurs partenaires de développement feront l'objet d'un examen et seront renforcées, si possible d'ici à l'ouverture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

Le paludisme frappe plus de 170 millions d'Africains chaque année, ce qui a des effets dévastateurs sur la croissance économique et entraîne une perte de deux points de croissance du produit intérieur brut (PIB) chaque année. Au sein de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, les chefs d'État et de gouvernement sont déterminés à éliminer une fois pour toutes cet obstacle au développement. En tant que membres de l'Union africaine et de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à faire disparaître le fléau du paludisme. Ces efforts peuvent porter leurs fruits et faire économiser au minimum 12 milliards de dollars par an en coûts directs, ce qui dégagera les ressources si nécessaires pour la mise en œuvre, la réalisation et l'accélération du développement.

Il est encourageant de constater que dans les pays africains fortement touchés par le paludisme qui sont parvenus à un taux élevé de couverture pour les moustiquaires et le traitement, les cas notifiés de paludisme et de décès ont reculé de 50 %. Cela contribue grandement à la réalisation de l'objectif 6 du Millénaire pour le développement et a permis d'inverser la tendance actuelle sur tout le continent. Les données selon lesquelles la vie de plus de 750 millions d'enfants dans 34 pays africains où le paludisme est endémique a été sauvée grâce à la lutte antivectorielle sont encourageantes.

Pour terminer, je tiens à dire que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui se tiendra en juin 2012 au Brésil, sera une occasion importante de réaffirmer et de renouveler notre engagement politique à mettre en œuvre les décisions et les initiatives déjà convenues, conformément à la Déclaration de Rio, à l'Action 21, au Plan de mise en œuvre de Johannesburg et à tous les autres documents pertinents adoptés à l'occasion des grandes conférences et réunions au sommet consacrées au développement durable. Le but de la Conférence doit donc être de réaliser des avancées substantielles sur tous ses thèmes et objectifs.

À cet égard, le Groupe des États d'Afrique est déterminé à travailler avec tous les partenaires et acteurs concernés pour que les décisions nécessaires qui feront de la Conférence un succès soient prises. Ainsi, le continent tient déjà des consultations dans le droit fil de la Déclaration de Malabo adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juin. Nous nous allons formuler une position africaine commune à l'occasion de la prochaine réunion préparatoire régionale à la Conférence Rio+20 qui se tiendra en octobre au siège de l'Union africaine. Le Groupe des États d'Afrique réaffirme que les objectifs et thèmes de la Conférence se renforcent mutuellement et appellent une approche globale et intégrée.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : À l'occasion du débat d'aujourd'hui consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), j'ai l'honneur, au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de réaffirmer que nous sommes solidaires et partenaires de la cause du développement en Afrique.

Je tiens tout d'abord, au nom de la CARICOM, à saluer la vie et la mémoire d'une illustre fille de l'Afrique : la grande défenseuse de l'environnement, féministe et lauréate du prix Nobel de la paix, la Kényane Wangari Maathai, dont le décès est une perte non seulement pour son pays natal mais aussi pour l'Afrique et le monde entier. Wangari défendait la cause de la paix et du développement durable en faveur des opprimés.

La CARICOM adresse également ses sincères félicitations aux trois lauréates du prix Nobel de la paix 2011, dont deux sont originaires d'Afrique : S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente du Libéria et sa compatriote M^{me} Leymah Gbowee, ainsi que

M^{me} Tawakkul Karman du Yémen. Elles se sont distinguées par leur capacité de faire changer les choses malgré des obstacles considérables. Nous espérons que cet exemple donnera du courage aux femmes, partout dans le monde, et sera une source d'inspiration.

Alors que nous marquons cette année le dixième anniversaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la CARICOM réaffirme son plein appui au NEPAD. Le Nouveau Partenariat représente un modèle pour le développement socioéconomique de l'Afrique, au profit du plus d'un milliard d'Africains qui peuplent le continent. L'appui de la CARICOM au NEPAD se fonde sur le respect fondamental du principe selon lequel l'Afrique doit prendre en main et conduire elle-même son processus de développement. Le succès du NEPAD permettra aux Africains de développer leur potentiel et à l'Afrique d'occuper la place qui lui revient dans l'économie mondiale.

Beaucoup de choses ont changé sur le continent depuis notre dernier débat sur la question, au cours de la soixante-cinquième session de l'Assemblée (voir A/65/PV.30 et A/65/PV.31). Nous avons assisté à des changements historiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, où les populations ont affirmé de manière nouvelle leur volonté de jouir de meilleures conditions de vie et d'une plus grande liberté. Ces événements ont à l'évidence changé la face de l'Afrique. Le rôle de la jeunesse dans ces événements éclairera les futures politiques de l'Afrique, où en moyenne 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans. Le Secrétaire général a donc appelé à juste titre à prêter attention aux questions liées à la jeunesse, à l'éducation et à l'emploi sur le continent.

L'année écoulée a également vu la naissance d'un nouvel État africain : la République du Soudan du Sud. Les pays de la CARICOM souhaitent la bienvenue à la République du Soudan du Sud dans la communauté des États indépendants et apportent leur soutien au peuple et au Gouvernement sud-soudanais qui s'emploient à édifier une nouvelle république. En outre, la CARICOM accueille avec satisfaction les décisions prises à ce jour par la communauté internationale pour venir en aide à ce pays. Dans le même temps, nous sommes conscients que plusieurs questions n'ont toujours pas été réglées entre le Soudan du Sud et la République du Soudan et nous appelons les deux pays à le faire de manière pacifique dans le cadre de négociations.

Par ailleurs, la CARICOM est extrêmement préoccupée par les souffrances causées par la famine destructrice qui frappe la Corne de l'Afrique. Plusieurs membres de la CARICOM ont contribué de manière concrète à l'intervention humanitaire et nous appelons la communauté internationale à s'assurer que toutes les populations touchées de la région bénéficient d'une aide indispensable à leur survie.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, les faits survenus récemment en Afrique démontrent que l'avenir s'annonce à la fois prometteur et difficile pour la région. Le continent a enregistré une croissance économique positive et affiche des indicateurs socioéconomiques et de développement en hausse. Parallèlement, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême a augmenté. De tous les pays en développement, les pays africains sont ceux qui risquent le plus de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et ils continueront donc nécessairement d'occuper une place prioritaire dans les efforts de développement durant les cinq prochaines années.

Les efforts de l'ONU en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix et de consolidation de la paix restent eux aussi primordiaux pour une Afrique en quête de paix à long terme et de développement durable. À cet égard, nous nous félicitons de la priorité accordée à la diplomatie préventive. La CARICOM est favorable à la poursuite d'un engagement actif dans ces régions, afin que le spectre du conflit et des divisions cède la place à un nouveau modèle, selon lequel les immenses ressources de ce grand peuple seront mises au service de son bien-être et serviront à jeter les bases d'un progrès durable.

Les succès enregistrés ces dernières années par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées sur le sol africain, ainsi que le fait que davantage de pays africains soient sortis ou sont en train de sortir d'un conflit, sont des signes encourageants, bien que le relèvement dans certains cas reste fragile et que le risque d'une reprise des hostilités existe toujours. Cela met clairement en évidence l'importance des efforts de consolidation de la paix de l'ONU et rend impérative la création des conditions nécessaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent, pour que ces efforts aient toutes les chances d'être couronnés de succès.

À bien des égards, par conséquent, l'Afrique offre de nombreuses possibilités de coopération et de

partenariat. La communauté internationale doit garder le cap et créer un environnement économique international favorable, honorer ses engagements et développer les possibilités d'échanges commerciaux pour l'Afrique. Les pays développés doivent tenir les promesses qu'ils ont faites à l'Afrique.

Parallèlement, la coopération et les partenariats Sud-Sud font partie intégrante de la réponse internationale et modifient fondamentalement les relations économiques entre le continent et le reste du monde. La Communauté des Caraïbes, partenaire de l'Afrique, se tient prête à promouvoir nos objectifs mutuels dans les domaines politique, économique, social, environnemental et culturel.

Nos deux régions se heurtent à un certain nombre d'autres problèmes communs, notamment dans le domaine de la santé. Le fléau du VIH/sida a eu un impact majeur sur nos populations respectives. Cette triste réalité est toutefois pour nous une occasion de collaborer et de mettre en commun nos expériences et nos meilleures pratiques. Notre région remercie les pays africains de leur appui à l'initiative de la CARICOM sur la prévention et l'élimination des maladies non transmissibles, qui s'est soldée par l'adoption d'une Déclaration politique (résolution 66/2) à la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Cette Déclaration fournit un cadre pour une action concertée de la communauté internationale sur cette question. En outre, la CARICOM appuie avec énergie les efforts pour faire reculer le paludisme sur le continent africain, ce qui permettra d'améliorer la vie et les moyens de subsistance de plus de 170 millions d'Africains.

La CARICOM prend note des progrès enregistrés au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine dans les domaines prioritaires de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ainsi que des mesures prises en matière de développement des infrastructures, des transports et du secteur de l'énergie. La mise en valeur de l'agriculture est d'une importance critique pour les perspectives de développement de l'Afrique. La CARICOM appuie et encourage avec force les travaux entrepris actuellement pour promouvoir une révolution verte sur le continent, afin de garantir que, d'ici à 2015, l'Afrique soit autosuffisante sur le plan alimentaire. Nous engageons instamment la communauté internationale à poursuivre et à renforcer son appui aux efforts déployés par l'Afrique pour atteindre ces objectifs.

Le défi que représentent les changements climatiques fait peser une ombre sur notre avenir collectif. En novembre et décembre prochains, l'Afrique accueillera la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Pour nombre de pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et d'ailleurs qui se trouvent aux premières lignes de cette catastrophe imminente, il est particulièrement urgent de trouver une riposte mondiale ambitieuse et globale. Nous demandons à la communauté internationale d'intensifier sans attendre ses efforts afin que la Conférence, lorsqu'elle se réunira à Durban, en Afrique du Sud, aboutisse à des résultats crédibles.

La CARICOM est bien consciente des liens complexes qui existent entre gouvernance, paix et développement. La Communauté des Caraïbes promeut et encourage le respect des principes démocratiques, d'une bonne gouvernance, de l'état de droit et de la défense des droits de l'homme. Nous appuyons les efforts menés actuellement par les pays africains pour améliorer la gouvernance économique et politique, et pour renforcer les mécanismes de participation, d'intégration et d'autonomisation de tous les secteurs de la société africaine.

Il convient de noter le rôle central du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le cadre de ces efforts, ainsi que l'appui dont jouit ce Mécanisme, comme en témoigne le fait que 30 pays africains l'ont déjà rejoint. La CARICOM croit également qu'il faut continuer d'axer les efforts sur l'élimination des facteurs internes et externes qui engendrent des conflits et entravent le développement.

L'Afrique, berceau de l'humanité et terre d'éclosion du Printemps arabe, est en train de devenir la nouvelle frontière du progrès humain. L'appui continu de la communauté internationale reste vital tandis que l'Afrique s'engage sur la voie de la réussite. Mais cette réussite ne sera pas uniquement celle de l'Afrique : tous les fruits du progrès sur le continent contribueront inévitablement au développement d'autres régions du monde. La CARICOM restera une partenaire de bonne volonté de l'Afrique dans sa quête du progrès.

M^{me} Kaur (Inde) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir de prendre part aujourd'hui au débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sur la promotion de la paix et du

développement en Afrique, ainsi que sur ses efforts pour lutter contre le paludisme.

Selon les paroles éternelles de Jawaharlal Nehru, le premier Premier Ministre de l'Inde, le continent africain est notre frère. L'Inde et l'Afrique sont liées par leurs civilisations; nos liens sont ancrés dans des siècles de commerce de part et d'autre de l'océan Indien, dans notre combat commun contre le joug du colonialisme, dans nos efforts postcoloniaux d'édification de la nation, et dans notre quête commune pour libérer nos peuples de l'asservissement de la pauvreté, de la maladie, de la faim, de l'illettrisme et de l'apartheid. Nous sommes également redevables à ce grand continent car il fut le théâtre de la naissance politique du père de notre nation, le mahatma Gandhi, dont les préceptes centraux de non-violence et de résistance pacifique ont été pour la première fois testés en Afrique du Sud.

Dix ans après l'adoption du NEPAD, il convient de reconnaître les progrès notables effectués jusqu'à présent dans la poursuite des priorités sectorielles que sont l'agriculture, l'infrastructure, la santé, l'éducation, la science, les technologies de l'information et l'environnement. Néanmoins, cet anniversaire est aussi l'occasion de réfléchir avec sobriété aux tâches qu'il nous reste à mener à bien pour concrétiser la vision de croissance socioéconomique et de développement durable qui a présidé à la conception de ce cadre.

Il est particulièrement pertinent dans le présent débat d'évoquer la contribution cruciale que doit apporter la coopération internationale au développement de l'Afrique, notamment s'agissant de ses efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de surmonter les difficultés complexes qui se dressent devant les sociétés africaines sortant d'un conflit ou en pleine transition.

Comme l'a, à juste titre, souligné le Secrétaire général dans son rapport (A/66/202), la communauté internationale doit accélérer ses efforts et combler le fossé qui sépare les promesses des résultats. Il est inquiétant de constater qu'il existe un écart négatif de 18 milliards de dollars par rapport aux promesses faites à l'Afrique en matière d'aide publique au développement. En cette période d'incertitude politique et de transitions fragiles dans de nombreux pays d'Afrique, il est plus important que jamais que les partenaires de développement du continent maintiennent le cap et aident les pays africains à atteindre leurs objectifs de développement.

De son côté, l'Inde, en collaboration avec ses partenaires africains, a transformé son engagement singulier et de longue date en une relation durable et multidimensionnelle. Développé avec soin au fil des ans, notre partenariat avec l'Afrique tient aujourd'hui pleinement compte des priorités indispensables à la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique, et se fonde sur les principes de l'égalité et du bien commun. Les domaines sectoriels prioritaires en matière de coopération sont notamment le développement de l'infrastructure, le renforcement des capacités, l'agriculture, la santé, la sécurité alimentaire et la coopération technique.

Dans le courant de l'année, nous avons réaffirmé notre ferme volonté de collaborer avec nos partenaires africains dans le cadre du deuxième Sommet du Forum Inde-Afrique, qui s'est tenu à Addis-Abeba en mai. À ce Sommet, l'Inde a annoncé qu'elle allait ouvrir de nouvelles lignes de crédit à l'Afrique, à hauteur de 5 milliards de dollars pour les trois prochaines années, et verser une aide financière supplémentaire de 700 millions de dollars aux fins de la mise en valeur des ressources humaines, du transfert de technologie et de la création de nouvelles institutions et programmes de formation, en consultation avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et ses partenaires africains.

Conformément à l'accent que le NEPAD place sur le développement de l'infrastructure, nous avons également décidé de participer financièrement, à hauteur de 300 millions de dollars, à la construction de la nouvelle ligne de chemin de fer entre Djibouti et l'Éthiopie. Nous recherchons également, avec l'Union africaine, les moyens de renforcer les capacités en matière d'expansion des structures ferroviaires régionales.

Forts du succès du Projet de réseau électronique panafricain, dans le cadre duquel nous faisons profiter tous les pays africains de nos compétences spécialisées dans les domaines des soins de santé et de la formation prodigués via des connexions par satellite, par fibres optiques ou sans fil, nous envisageons de créer une université virtuelle indo-africaine. L'université que nous nous proposons de créer accordera 10 000 nouvelles bourses à des étudiants africains. En outre, nous allons augmenter sensiblement le nombre de bénéficiaires africains des bourses et cours de formation que nous offrons, notamment dans le cadre de notre initiative phare en matière d'assistance technique et économique, le Programme indien de

coopération technique et économique. Nous nous sommes engagés à offrir plus de 22 000 bourses à des étudiants africains au cours des trois prochaines années.

Pour encourager les échanges commerciaux et les flux d'investissement, nous avons également proposé de créer un conseil des entreprises indo-africain. De manière unilatérale, l'Inde accorde déjà un accès à ses marchés en franchise de droits et hors quotas pour les biens en provenance de 34 pays les moins avancés (PMA) africains, ce qui concerne 94 % des lignes tarifaires de l'Inde et donne un accès préférentiel à des lignes tarifaires représentant 92,5 % des exportations totales de tous les PMA.

Le secteur privé indien joue un rôle de plus en plus important ces dernières années dans le développement des échanges commerciaux et des flux d'investissement. Les sociétés indiennes ont beaucoup investi en Afrique dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des services, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'infrastructure. Le conglomérat indien Tata est devenu le deuxième investisseur en Afrique subsaharienne. De nouvelles initiatives pour créer un pôle industriel indo-africain de transformation des produits alimentaires, un pôle indo-africain intégré dans l'industrie textile, une école indo-africaine d'aviation civile, un centre indo-africain pour les prévisions météorologiques à moyen terme et un institut indo-africain d'agriculture et de développement rural sont actuellement en projet.

En 60 années de participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, l'Inde a également contribué activement aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité sur le continent africain. Le gros de nos effectifs est déployé en Afrique, notamment au sein de la toute nouvelle mission de maintien de la paix créée au Soudan du Sud. En outre, l'Inde va verser 2 millions de dollars à la Mission de l'Union africaine en Somalie, conformément à sa politique d'appui systématique au renforcement des capacités africaines dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité. Nous avons toujours considéré que la communauté internationale devait continuer d'encourager les organisations régionales et sous-régionales africaines à jouer un rôle plus important dans les questions de maintien de la paix et de consolidation de la paix sur le continent.

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots sur la campagne mondiale de lutte contre le paludisme, en particulier en Afrique, qui fait l'objet du rapport de

l'Organisation mondiale de la Santé transmis par le Secrétaire général (A/66/169). Le rapport souligne la nécessité de redoubler d'efforts afin d'atteindre d'ici à 2015 les objectifs récemment revus à la hausse. L'analyse présentée dans le rapport s'appuie sur des preuves empiriques et suggère qu'il existe un lien étroit entre l'injection de fonds importants et l'augmentation du nombre de vies sauvées grâce aux initiatives de lutte contre le paludisme. Le fait que les financements stagnent depuis deux ans est donc particulièrement inquiétant. Nous demandons instamment à tous les donateurs de redoubler d'efforts en cette période critique.

Le programme de coopération de l'Inde avec l'Afrique comprend des projets de renforcement des capacités à l'intention des spécialistes dans les domaines médical et de la santé afin de lutter contre les pandémies de paludisme, de filariose, de poliomyélite, de VIH et de tuberculose. Le secteur privé indien investit dans la construction d'usines de fabrication de produits pharmaceutiques dans les pays africains. Nous sommes prêts à accroître notre action.

Pour terminer, dans la vision que l'Inde a du XXI^e siècle, l'Afrique joue un rôle prépondérant et dynamique en tant que nouveau pôle de croissance mondial. Nous allons développer au maximum notre coopération pour que cette vision devienne une réalité. Nous allons faire progresser d'étape en étape notre partenariat, fondé sur la solidarité et des relations étroites, afin de mobiliser le potentiel considérable des plus de 2,1 milliards d'Indiens et d'Africains qui peuplent la planète.

M. Benmehidi (Algérie) : Le débat d'aujourd'hui sur l'état de mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le soutien international à cette initiative africaine revêt une triple signification.

Il permet en effet d'associer la communauté internationale à la célébration du dixième anniversaire du NEPAD. Il offre aussi l'occasion de mesurer, dans ce forum universel, l'importance des transformations multidimensionnelles que l'Afrique a déjà réalisées depuis qu'elle s'est dotée de la vision du NEPAD et a lancé son programme de renouveau. Il représente enfin un cadre précieux pour évaluer les apports de la communauté internationale et donner une nouvelle impulsion au partenariat mondial à l'appui de la dynamique qui se poursuit en Afrique vers de nouvelles avancées.

Il est utile de rappeler tout d'abord que le NEPAD est né d'une prise de conscience de la nécessité de sortir le continent de sa situation de marginalisation à travers l'appropriation par les Africains des leviers du développement politique, économique et social du continent. Il s'agit pour l'Afrique d'assumer par elle-même l'effort principal pour son processus de renouveau, ce qui implique qu'il s'accompagne d'une mutation qualitative de ses rapports avec le reste du monde, substituant aux modes traditionnels de coopération un partenariat véritable fondé sur des engagements réciproques.

C'est pourquoi, dès son lancement, le NEPAD s'est imposé comme une démarche crédible de conduite du changement pour répondre de manière cohérente aux défis interdépendants de la paix et la sécurité, de la bonne gouvernance et de la valorisation optimale du potentiel humain et économique de l'Afrique.

Le bilan d'une décennie de mise en œuvre de cette approche multidimensionnelle du développement fait apparaître des résultats appréciables sur ces trois axes stratégiques.

Dans le domaine de la paix et la sécurité, des progrès indéniables ont été enregistrés en matière de prévention, de règlement et de gestion des conflits. Cette volonté de l'Afrique de renforcer son leadership en matière de paix et de sécurité sur le continent est de nature à ouvrir de meilleures perspectives au règlement des conflits persistants, ainsi qu'au règlement des nouvelles crises.

S'agissant de la gouvernance, il est largement reconnu que la norme démocratique s'est généralisée et que son approfondissement est en bonne voie. De même, la gestion économique est de plus en plus maîtrisée. Dans le domaine du développement humain, des progrès significatifs sont observés à travers l'accroissement des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé et le lancement de réformes pour en améliorer la qualité et en élargir l'accès. Le développement agricole est l'objet d'une attention toute spéciale à travers la reprise de l'investissement, la promotion de la recherche et l'introduction de techniques adaptées pour accroître la production des aliments de base, qui constituent la clef de la sécurité alimentaire.

L'ensemble de ces facteurs ont contribué à la réalisation d'un taux de croissance moyen de plus de 5 % durant la dernière décennie, soit un taux qui dépasse,

pour la première fois, celui de l'accroissement démographique. Au demeurant, le rythme de la croissance aurait pu être encore plus élevé si l'environnement international avait été plus favorable. En effet, les crises financière, économique, alimentaire et climatique mondiales ont affecté les dynamiques de croissance, et de recul de la pauvreté, compromettant les perspectives d'atteinte de certains des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je tiens à souligner que le NEPAD est devenu aussi le cadre de référence pour les activités des partenaires et institutions internationales qui interviennent à l'appui des programmes de développement africains. Pour leur part, les organisations du système des Nations Unies ont intégré l'approche et les objectifs du NEPAD dans leurs opérations respectives. Ceci a contribué sans doute à une amélioration de la cohérence des apports de la coopération internationale.

La dynamique engagée par l'Afrique elle-même, et la convergence des approches avec ses partenaires ont permis l'initiation d'un partenariat prometteur. À cet égard, nous sommes tous conscients que les défis de la stabilité, du développement et de la lutte contre la pauvreté nécessitent un effort collectif de plus grande ampleur pour maintenir et accélérer le processus de renouveau africain. Les secteurs prioritaires dans cette nouvelle phase pour un partenariat renforcé sont ceux de la promotion de l'investissement créateur d'emplois, du développement des réseaux d'infrastructures à l'échelle nationale et régionale, de la facilitation de l'accès aux marchés pour les produits africains d'exportation, de la diversification de la structure des économies, et de l'intégration régionale.

L'excellent rapport du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon (A/66/202), manifeste une claire volonté de l'ONU à se mobiliser encore davantage de manière mieux coordonnée pour répondre aux priorités et besoins de l'Afrique et accompagner la poursuite et l'intensification de ses efforts. Le développement de l'Afrique, nécessité vitale pour ses peuples, doit aussi être perçu comme une chance pour l'économie mondiale et une contribution au progrès économique et social de l'humanité tout entière.

M. Sene (Sénégal) : Je voudrais, à l'entame de mon propos, au nom de la République du Sénégal, remercier le Président de l'Assemblée générale pour la convocation de cet important débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

(NEPAD), dont nous célébrons, cette année, le dixième anniversaire après son lancement en juillet 2001 à Lusaka après la fusion des plans Programme du Millénaire pour le redressement de l'Afrique et du Plan Omega du Président Abdoulaye Wade du Sénégal.

Je voudrais, dans la même veine, exprimer l'appréciation de ma délégation au Secrétaire général, pour la qualité des rapports présentés, assortis de recommandations pertinentes et salutaires pour le redressement socioéconomique du continent africain.

L'initiative continentale du NEPAD reste fondée sur une culture endogène du développement, une volonté de rattrapage du gap institutionnel et infrastructurel entre le Nord et le Sud à partir d'un partenariat d'égal à égal en dehors des contraintes de l'aide. Le NEPAD est porteur d'une nouvelle conception de la nature et l'orientation des relations que l'Afrique doit entretenir avec le reste du monde. Cet ambitieux programme interpelle donc l'Afrique, responsable au premier chef de son propre développement, mais il postule également des actions de la part du reste de la communauté internationale pour accompagner notre continent dans ses efforts inlassables pour se libérer des contingences du sous-développement.

Comme l'a si bien souligné le Secrétaire général dans son rapport (A/66/202), il est avéré aujourd'hui qu'au cours des 10 premières années d'existence du NEPAD, l'Afrique a fait des avancées significatives à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne l'extinction des foyers de tensions, le retour de la croissance économique, de la bonne gouvernance et de la démocratie, ainsi que la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.

Convenons, cependant, qu'en dépit des signes encourageants qu'évoque le Secrétaire général, les progrès restent lents et les difficultés continuent encore de peser sérieusement sur le devenir de notre continent. En effet, dans bien d'autres domaines, se dresse le constat d'un tableau sombre, aggravé par les récentes crises économique, alimentaire, énergétique et environnementale qui ont maintenus l'Afrique dans des difficultés inextricables, la plaçant à la croisée des chemins dans sa quête du développement.

Plus inquiétantes et graves encore sont les statistiques élevées de la pauvreté qui avoisine près des deux cinquième de la population africaine, des infections par le VIH/sida qui dépasse 20 millions de personnes, du paludisme avec neuf décès sur 10, à

l'échelle planétaire, se produisant sur le continent et de la mortalité infantile et maternelle. À l'évidence, l'Afrique aura du mal à prendre son envol économique si on ne met pas de frein à ces innombrables contraintes.

C'est dans le respect des promesses et des efforts de financement que la communauté internationale pourra vraiment appuyer les efforts de l'Afrique. Aujourd'hui l'exécution des priorités sectorielles du NEPAD a permis d'ouvrir plusieurs chantiers dont la réussite requiert un réel soutien international. Sur les 64 milliards de dollars promis à Gleneagles, l'Afrique n'en a reçu que 46, tandis que l'engagement d'augmenter de 25 milliards de dollars le montant total de l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique n'est toujours pas honoré. C'est là une illustration, parmi d'autres, pour dire que les retombées du partenariat mondial tardent à se hisser au niveau des attentes et des ambitions déclarées.

Certes, comme indiqué tantôt, le besoin du soutien international n'enlève en rien la responsabilité première qui incombe à chaque État africain de mettre en œuvre son propre développement. Sous ce rapport, le Sénégal salue les recommandations du Secrétaire général invitant les pays africains à renforcer davantage les mécanismes qui permettent d'assurer la participation, l'inclusion et l'association de toutes les couches de la société à la politique et au développement.

Le dixième anniversaire du NEPAD pourrait constituer un tournant dans la mise en œuvre de ses priorités sectorielles. Une certaine fermeté et un leadership seront alors nécessaires pour transformer la vision du développement de l'Afrique et les engagements internationaux en résultats et actions politiques. Nous convenons aussi en phase avec le Secrétaire général que

« l'option consistant à laisser les choses suivre leur cours ne devrait pas être retenue car elle amènerait à ne pas tenir les promesses faites et retarderait davantage la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre du NEPAD ». (*A/66/202, p. 2*)

Le Sénégal voudrait aussi saluer la décision d'intégrer le NEPAD dans l'architecture institutionnelle de la Commission de l'Union africaine entraînant la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD depuis février 2010, et au même moment, inviter à la consolidation effective de

cette mesure qui assure une plus grande cohérence et efficacité de notre dispositif institutionnel. Le Sénégal voudrait également saluer l'option prise par la nouvelle direction du NEPAD en relation avec la Commission de l'Union africaine, de mettre l'accent sur le développement du continent à partir des infrastructures routières et ferroviaires. À ce titre, en sa qualité de chef de file du projet de liaison Dakar-Djibouti, le Sénégal s'engage à mener à son terme cet ambitieux programme d'intégration économique et politique du continent.

Dans le cadre de la renaissance africaine qui est le thème fondateur du NEPAD, mon pays souhaite lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne les initiatives dont la mise en œuvre aura des répercussions plus que positives sur le devenir de notre continent. Il s'agit du renforcement du mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui constitue un puissant levier de promotion de la bonne gouvernance, de l'accroissement des dépenses publiques agricoles à 10 % des budgets nationaux, conformément à la Déclaration de Maputo, et de la défense de l'environnement, avec l'ambitieux Programme de la Grande muraille verte traversant le Sahel de l'Atlantique à Djibouti. Ce sont là autant d'initiatives africaines qui méritent soutien et appui de la communauté internationale.

Le développement en Afrique passera, obligatoirement, par l'instauration de la stabilité et l'avènement d'une paix durable. À cet égard, il convient de saluer le retour de l'ordre constitutionnel en Côte d'Ivoire, qui après une période douloureuse, est en train de montrer à la face du monde, sa capacité de dépassement et son attachement aux vertus cardinales de la démocratie, de la justice et de la paix, si chères au père fondateur de la nation ivoirienne, feu le Président Houphouët-Boigny. Mon pays, qui garde une foi dans le génie du peuple ivoirien, réitère son soutien constant à ce pays, frère et ami du Sénégal, dans cette phase délicate de sa marche vers la stabilité, la concorde et le progrès.

Nous formons les mêmes vœux de paix et de stabilité retrouvées à l'endroit de la Somalie, du Darfour, de Madagascar, ainsi que de la Tunisie, de l'Égypte et de la Libye, qui tous méritent une attention particulière de l'Organisation des Nations Unies pour un retour définitif de la paix. À l'issue de ce qui est communément appelé le Printemps arabe, qui a engendré des soubresauts imprévus ayant vivement secoué la stabilité dans cette région d'Afrique, le

Sénégal voudrait réitérer son appel pressant pour la mise en œuvre des réformes souhaitées en vue d'ancrer solidement notre continent sur la voie d'une paix durable.

Le Sénégal souhaite également que la même attention de l'Organisation des Nations Unies soit portée sur le nouvel État du Soudan du Sud dont l'avènement sur la scène internationale marque la fin de plusieurs décennies de crise et de tension, objet de nombreuses médiations, dont celle d'Eldoret au Kenya a été la plus décisive.

L'Afrique fait aussi face à un autre défi, le paludisme, qui sape sérieusement ses efforts de redressement économique. Cette maladie ravageuse continue de causer la mort de milliers d'Africains, surtout parmi les jeunes, les femmes et les enfants. C'est le lieu de saluer les immenses sacrifices consentis pour accroître le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Les médias continuent de présenter l'Afrique comme le continent le plus touché par les différentes crises économique, financière, environnementale, énergétique et alimentaire. Elle abrite 32 des 48 pays les moins avancés. Pourtant, l'Afrique se déploie et se meut avec une détermination et une abnégation incommensurables pour sortir des labyrinthes de la misère. Cependant elle bute, cette Afrique, contre des obstacles de taille, endogènes comme exogènes, et elle ne connaîtra le salut que dans le cadre d'un partenariat véritable et sincère, juste et équitable, loin des prairies des promesses et des engagements rarement respectés.

M. Al-Shammari (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation est honorée de participer au débat d'aujourd'hui sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous avons lu très attentivement le rapport du Secrétaire général (A/66/202) sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international. Le Koweït accorde une grande importance à notre partenariat avec l'Afrique ainsi qu'à ses préoccupations et à ses intérêts, étant donné nos liens étroits et historiques avec les pays de ce continent.

Dix années se sont écoulées depuis que les pays africains ont adopté le NEPAD, avec pour objectif de susciter une croissance économique vaste et équitable pour permettre à l'Afrique de réduire la pauvreté et de mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Nous espérons que le développement durable, qui a été à maintes reprises mis en avant dans les résolutions

adoptées au cours de diverses conférences organisées par des pays africains, nous permettra de mettre en place un partenariat juste entre les pays développés et en développement et de contribuer ainsi à la stabilité des relations économiques entre les nations. Nous espérons par ailleurs que le développement durable conduira à un commerce mondial juste et équilibré qui répondra aux besoins spécifiques de l'Afrique.

À l'occasion de la réunion spéciale organisée, le 7 octobre, pour marquer le dixième anniversaire du NEPAD et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Vice-Secrétaire générale Asha-Rose Migiro a souligné que malgré les résultats enregistrés, les progrès en Afrique restaient lents. Cette réalité doit inciter la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider les pays africains à surmonter les obstacles auxquels se heurte leur processus de développement.

Les efforts des pays africains pour rompre le cercle vicieux de la dette et dégager des fonds pour le développement figurent parmi les principaux défis que le continent doit relever. Certains pays lourdement endettés ont bénéficié d'une annulation bilatérale de la dette de la part de pays donateurs, et le Fonds monétaire international a lancé une initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

L'annulation de la dette est une initiative positive à laquelle le Koweït a contribué avant même la création du NEPAD. Nous prônons un allègement de la charge de la dette des pays africains pauvres très endettés, conformément à la déclaration que feu l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a faite à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale en 1988, et dans laquelle il a demandé aux pays d'annuler la dette qui pèse lourdement sur les économies des pays en développement et des pays connaissant des difficultés économiques considérables (voir A/43/PV.8). À cet égard, nous soulignons ce qui a été mentionné dans le rapport du Secrétaire général :

« Grâce aux efforts continus visant à alléger le poids de la dette extérieure des pays africains dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés [...], de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale [...] et au niveau bilatéral, le montant de la dette et des frais d'intérêt connexes a été réduit sensiblement depuis le niveau extrême qu'il a atteint au milieu des années 90. » (A/66/202, par. 54)

La dette extérieure totale atteignait 73 % du produit intérieur brut (PIB) en Afrique subsaharienne, en 1994. En 2010, ce niveau a été ramené à moins de 25 % du PIB, ce qui a dégagé les fonds nécessaires pour permettre à ces pays d'augmenter les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Koweït continue de fournir une aide au développement aux pays en développement, et aux pays africains en particulier, par le biais de ses institutions publiques et privées. Cette politique, que nous avons toujours suivie, est fondée sur notre conviction qu'il est important d'appuyer les économies des pays africains pour les aider à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui, en fin de compte, profitera à tout le monde et nous permettra de renforcer nos partenariats et notre coopération, ainsi que les systèmes économique et commercial internationaux.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes contribue à appuyer un certain nombre de fonds de développement africains et internationaux, tels que le Fonds africain de développement, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique et le Programme spécial pour l'Afrique au sud du Sahara, ainsi que plusieurs institutions financières qui financent des programmes de développement en Afrique. Le Koweït a consacré environ 500 millions de dollars au financement d'initiatives de ce genre. Nous avons également contribué à la fourniture de denrées alimentaires de base et au financement des programmes de lutte contre le VIH/sida.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que les pays africains eux-mêmes doivent redoubler d'efforts dans le cadre de cette initiative internationale. Ils doivent engager le dialogue avec les pays donateurs et sensibiliser davantage la communauté internationale à la nécessité de mettre en place un NEPAD intégré aux structures et aux opérations de l'Afrique, avec l'aide des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile. Un partenariat n'est pas une entreprise à court terme, mais un processus continu. Nous rendons hommage aux institutions internationales pour le rôle de pionnier qu'elles ont joué pour mobiliser l'appui à cette initiative. Les pays africains ont beaucoup fait pour convaincre la communauté internationale que leur développement devait être une priorité et que la paix et

la stabilité sont essentielles pour réaliser ce développement.

Il est grand temps que la communauté internationale fasse des progrès dignes de ce nom s'agissant d'honorer ses engagements et commence à aider les pays africains à exécuter certains projets et programmes spécifiques du NEPAD, et à créer un climat de paix, qui est indispensable au développement.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir convoqué le présent débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

À l'heure où nous célébrons le dixième anniversaire de l'adoption du NEPAD, et à l'approche des délais que nous nous sommes fixés pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est essentiel de faire le bilan sur ces questions. Je voudrais aborder brièvement chacune de ces questions à tour de rôle.

L'Australie a rapidement renforcé sa coopération avec les pays d'Afrique et les institutions de ce continent au cours des dernières années. Cela était nécessaire, et nous l'avons fait en reconnaissance du rôle et du leadership de plus en plus importants de l'Afrique dans le monde, ainsi que des possibilités et du dynamisme qui caractérisent ce continent. Notre relation avec l'Union africaine et notre coopération pour le développement sont des éléments importants à cet égard. Depuis 2007, nous avons triplé le budget consacré à notre coopération pour le développement de l'Afrique. D'ici à 2015, il devrait encore doubler, en tant que composante du budget total d'aide au développement, qui lui aussi aura doublé à cette date, pour atteindre près de 10 milliards de dollars.

Notre coopération pour le développement s'attache principalement à appuyer les priorités africaines, en particulier celles qui sont énoncées dans le NEPAD, en vue de la réalisation des OMD. Nous voulons apporter une contribution concrète dans des domaines pour lesquels nous disposons de l'expérience et des compétences nécessaires : l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé maternelle et infantile, l'eau et l'assainissement, la gouvernance en matière d'exploitation minière et le renforcement des capacités des ressources humaines. En ce moment où nous renforçons notre rôle de donateur, le NEPAD nous aide

à définir des priorités et à assurer la coordination avec les initiatives nationales et régionales.

Nous saluons l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine. Par exemple, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD a aidé l'Australie à mieux cibler son assistance pour la sécurité alimentaire, en coordonnant ses activités avec les autres acteurs pour éviter les chevauchements d'activités. Je tiens également à saluer le travail accompli par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, dans le contexte du NEPAD, qui fournit aux États Membres une analyse franche de leurs progrès en matière de gouvernance.

Nous devons tous saluer les réalisations du NEPAD; nous le savons. Cependant, nous devons également mentionner quelques défis importants qu'il faudra relever à l'avenir. Il s'agit notamment des sombres perspectives économiques mondiales et de l'impasse dans laquelle se trouve le cycle de Doha des négociations commerciales. L'Australie continuera de militer pour que les négociations aboutissent à un accord ambitieux et global qui libéralise le commerce, et, surtout, le commerce agricole. La libéralisation du commerce agricole, accompagnée d'activités au titre de l'aide au commerce dans la région, aideront l'Afrique à se sortir de la pauvreté.

Le NEPAD peut continuer à jouer un rôle utile afin de contribuer à l'amélioration du commerce intrarégional, qui, même s'il est en plein essor, demeure négligeable. Il s'agirait notamment d'appuyer les efforts d'intégration régionale, tels que la rationalisation des accords commerciaux régionaux. Le NEPAD pourrait aussi jouer un rôle plus important pour attirer les investissements privés, afin d'appuyer le développement d'infrastructures essentielles dont le continent a cruellement besoin.

Lorsqu'il s'agit du développement de l'Afrique, il est essentiel que les pays donateurs tiennent leurs promesses et honorent leurs engagements – que nous honorions nos engagements. C'est ce que l'Australie s'efforce de faire. À cet égard, nous attendons avec intérêt de participer au processus, qui sera mené par le Kenya et la Suède, visant à établir un mécanisme de suivi pour les engagements relatifs au développement de l'Afrique.

Je voudrais à présent évoquer brièvement la question du paludisme. Je tiens à remercier le Secrétaire général et l'Organisation mondiale de la

Santé (OMS) du rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme (A/66/169). L'Australie salue les progrès énormes réalisés dans la lutte contre le paludisme. Au nombre de ces progrès, il convient de mentionner que la vie de presque trois quarts de million d'enfants répartis dans 34 pays africains où le paludisme est endémique – représentant 98 % de la population à risque en Afrique – a été sauvée. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que l'objectif 6 du Millénaire pour le développement et ses cibles soient atteints d'ici à 2015.

Comme nous l'avons entendu, le paludisme continue d'avoir des conséquences humaines et économiques graves dans le monde, et, bien entendu, c'est en Afrique qu'on enregistre la majorité des cas de paludisme et de décès liés au paludisme. Comme le représentant du Kenya vient de l'indiquer, plus de 70 millions d'Africains sont touchés par le paludisme chaque année. Les effets de la maladie sont particulièrement graves chez les jeunes enfants et les femmes enceintes.

L'attachement de l'Australie à la prévention et à la maîtrise du paludisme en Afrique et dans les autres régions touchées est illustré par notre contribution de 210 millions de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sur une période de trois ans et notre contribution pluriannuelle par le biais de l'OMS. Nous appuyons également les programmes nationaux de lutte contre le paludisme dans notre région, l'Asie-Pacifique. Par exemple, depuis 2003, l'Australie a contribué à réduire de 80 % les cas de paludisme au Vanuatu et de plus de 50 % dans les Iles Salomon. Ces résultats démontrent que grâce à des efforts nationaux déployés en étroite collaboration par les Gouvernements et leurs partenaires de développement, on peut réaliser des progrès notables.

Mais, bien évidemment, des problèmes subsistent dans la région. Nous sommes particulièrement préoccupés par la menace que représente l'émergence de souches de paludisme résistantes aux médicaments dans la région du Mékong en Asie. Le coût en termes de vies perdues et d'impact économique peut être énorme, en particulier si ces souches de paludisme résistantes aux médicaments se propagent en Afrique et dans le Pacifique. L'Australie, en partenariat avec l'OMS, le Fonds mondial et d'autres, finance des recherches sur l'élaboration d'une stratégie multidonateurs de lutte contre le paludisme résistant

aux thérapies dans la région du Mékong. Bien entendu, les résultats seront applicables à plus grande échelle.

Enfin, je tiens à dire que l'Australie reste très fermement résolue à réaliser le sixième des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et en fin de compte, à aider à sauver la vie de millions de personnes en mettant fin à l'épidémie de paludisme partout dans le monde. À cette fin, nous devons intensifier l'ensemble de nos efforts en forgeant notamment des partenariats efficaces, en menant des recherches innovantes et en accroissant les investissements financiers. Nous sommes décidés à le faire, mais il s'agit bien évidemment d'une responsabilité collective.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Modèle de développement conçu par les pays africains eux-mêmes et programme de développement économique et social créé par l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) symbolise le souhait fervent des pays africains de mener ensemble des efforts axés sur un développement commun. Ces dernières années, avec l'aide de la communauté internationale, le NEPAD s'est consolidé, a amélioré ses mécanismes et définit ses domaines prioritaires, comme par exemple l'agriculture et les infrastructures, jouant ainsi un rôle positif dans la promotion du développement et de la revitalisation de l'Afrique.

Toutefois, en raison de facteurs tels que la volatilité des marchés financiers internationaux, l'instabilité politique de certaines régions, la fréquence des catastrophes naturelles, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et les pénuries d'énergie, l'Afrique est encore en retard par rapport à d'autres régions du monde dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La communauté internationale devrait saisir l'occasion que lui offre le dixième anniversaire du NEPAD pour faire le bilan de la situation et de l'expérience accumulée. Sur cette base, elle devrait renforcer son aide à l'Afrique afin de l'aider à faire de plus grands progrès au niveau de la mise en œuvre afin de promouvoir la stabilité et la prospérité du continent.

Premièrement, les engagements pris en matière d'aide doivent être effectivement tenus. Bien que le volume total de l'aide publique au développement (APD) versée à l'Afrique ait un peu augmenté ces dernières années, il est toujours loin de correspondre aux engagements pris par la communauté

internationale et aux besoins réels de l'Afrique. La Réunion de haut niveau sur les OMD tenue en 2010 appelait la communauté internationale à honorer les engagements pris en matière d'aide vis-à-vis de l'Afrique (voir résolution 65/1). La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a adopté le Programme d'action d'Istanbul, imprimant ainsi un nouvel élan aux efforts visant à accélérer la réalisation des OMD en Afrique.

La communauté internationale, les pays développés en particulier, devraient effectivement honorer les engagements pris, augmenter l'aide et appuyer l'Afrique, œuvrer à renforcer les capacités d'autodéveloppement du continent, et s'attacher activement à créer des conditions économiques, commerciales et financières internationales favorables à l'Afrique.

Deuxièmement, il faut respecter le droit à l'autodétermination des pays africains. Dans le cadre de l'aide qu'elle accorde aux pays africains, la communauté internationale doit faire confiance à la sagesse des gouvernements et des peuples africains, respecter la direction et la prise en charge des responsabilités des pays bénéficiaires, ainsi que le modèle de développement choisi par les pays africains sur la base de leur situation nationale, les aider à traiter eux-mêmes des affaires africaines, aider l'Afrique à maintenir et à consolider la paix et la stabilité, et fournir des garanties pour son développement.

Troisièmement, il faut s'atteler activement à relever le défi des changements climatiques. Face aux défis multiples posés par les changements climatiques – inondations et sécheresses fréquentes, désertification, mauvaises récoltes et dégradation de l'environnement naturelle, les pays africains doivent renforcer d'urgence leurs capacités d'adaptation. La communauté internationale doit comprendre et appuyer les préoccupations et les revendications légitimes des pays africains, aider ces derniers à faire face aux changements climatiques dans le cadre des efforts menés pour améliorer leurs capacités de développement durable, et promouvoir le développement global et équilibré de l'Afrique.

Quatrièmement, il faut renforcer la coopération Sud-Sud. Ces dernières années, le commerce et les investissements entre les pays du Sud et la mise en place de nouveaux mécanismes et initiatives entre les pays en développement ont fait montre d'un grand dynamisme, ce qui a donné une nouvelle vitalité à la

coopération Sud-Sud et considérablement favorisé le développement social et économique de l'Afrique. C'est ce type de coopération qu'il faut continuer à renforcer.

Dans le même temps, je tiens à rappeler que la coopération Sud-Sud est une forme de coopération mutuellement bénéfique entre pays en développement. C'est différent de la coopération Nord-Sud qu'elle ne peut que compléter, et non pas remplacer.

Cinquièmement, il faut s'attacher à instaurer une paix durable. Ces derniers temps, l'Afrique a réalisé des progrès en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits et de reconstruction après conflit. Le système des Nations Unies, les États Membres et les organisations régionales et sous-régionales doivent travailler dans la coordination et la coopération, s'attacher à éliminer les causes des conflits en Afrique, et intensifier les efforts en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

L'ONU doit renforcer la coopération avec l'Union africaine dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la politique et de l'action humanitaire, et l'aider, ainsi que d'autres organisations régionales, à accroître leurs capacités de maintien de la paix. La Commission de consolidation de la paix doit renforcer son partenariat avec les pays concernés, respecter la prise en charge nationale et les aider, de manière coordonnée, à répondre à leurs besoins particuliers en termes de reconstruction et d'intégration sociale, posant ainsi une base solide à une paix et à un développement durables.

La Chine est le plus grand pays en développement du monde. Son développement reste une tâche ardue et de longue haleine. Ainsi, la Chine aide l'Afrique dans le contexte de la coopération Sud-Sud et dans le cadre d'une assistance mutuelle entre pays en développement. L'aide de la Chine à l'Afrique remonte à 1956. Le Forum sur la coopération sino-africaine, établi en 2000, est une plate-forme contemporaine importante de dialogue entre la Chine et les pays africains et un mécanisme efficace de coopération concrète. À la fin de 2009, 51 pays africains recevaient régulièrement une aide de la Chine.

Dans le cadre de notre assistance à l'Afrique, nous avons adhéré aux principes d'égalité et d'avantages mutuels, en insistant sur les résultats pratiques et en répondant aux exigences de l'heure, sans attacher quelques conditions politiques que ce soit, afin d'aider les pays africains à renforcer leurs

capacités d'autodéveloppement. Nous avons ainsi créé une forme unique de coopération Sud-Sud.

La Chine a toujours attaché une grande importance au NEPAD, et l'a toujours appuyé. Les domaines prioritaires de la coopération sino-africaine correspondent en grande partie aux domaines prioritaires du NEPAD, à savoir, l'agriculture, les infrastructures, la construction et la mise en valeur des ressources humaines. La coopération sino-africaine a apporté et continuera d'apporter une contribution positive à la mise en œuvre du NEPAD.

Souhaitant prendre une part active à la lutte contre le paludisme dans les pays en développement, notamment en Afrique, la Chine a lancé un programme effectif de coopération avec les pays africains dans ce domaine. Au cours des trois dernières années, la Chine a construit 30 centres de prévention et de traitement du paludisme en Afrique et fourni une polythérapie à base d'artémésinine d'une valeur de 190 millions de yuans, soit environ 30 millions de dollars, contribuant ainsi considérablement à la mise en œuvre du Plan d'action mondial contre le paludisme.

Selon un proverbe chinois, tout comme la distance parcourue renseigne sur la force d'un cheval, le temps finit par révéler le degré de sincérité d'une personne. À l'avenir, quelles que puissent être les vicissitudes du monde, l'amitié du peuple chinois pour le peuple africain restera inchangée, et notre détermination à approfondir la coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique et à réaliser le développement commun perdurera. La Chine appuiera comme toujours la mise en œuvre du NEPAD pour aider l'Afrique à réaliser son énorme potentiel et permettre aux peuples africains de bénéficier réellement du développement socioéconomique mondial.

M^{me} Jusu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : La Sierra Leone s'associe pleinement aux déclarations faites par les représentants du Kenya et de l'Argentine au nom, respectivement, du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et de la Chine. Nous nous joignons aux autres délégations pour remercier le Secrétaire général de ses rapports détaillés et prospectifs. Ma délégation remercie en outre le Conseiller spécial pour l'Afrique, le Secrétaire général adjoint Cheick Sidi Diarra, et son équipe spécialisée des activités de consultation et de sensibilisation qu'ils mènent pour promouvoir le programme de développement de l'Afrique.

Nous examinons des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/66/202), la mise en œuvre des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/66/214) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/66/169), à un moment crucial et très difficile pour la paix et la sécurité ainsi que pour l'architecture économique mondiale.

Le dixième anniversaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est l'occasion d'approfondir la réflexion sur les succès et les difficultés rencontrées dans l'exécution du programme de transformation de l'Afrique et sur les moyens de tirer parti des différentes possibilités de faire progresser le développement durable en Afrique. Il est clair que la communauté mondiale tout entière est aux prises avec les conséquences de plus en plus profondes d'une crise économique et financière sans précédent, qui a indubitablement des effets plus graves sur le monde en développement. En particulier, les pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique, auront de la peine à atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), d'ici à la date butoir de 2015.

Malgré la morosité ambiante, des perspectives se profilent à l'horizon. Avec l'appui de la communauté internationale, des progrès significatifs ont été accomplis dans la promotion des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Grâce à une accélération de la croissance au cours de la décennie écoulée, à une amélioration de la gouvernance, à l'éloignement du spectre de la guerre et à un leadership plus affirmé, il est clair que l'Afrique se trouve à un tournant décisif. Des progrès réguliers ont été aussi enregistrés dans la mise en place de mécanismes visant à prévenir et à combattre le paludisme, de nombreux ménages dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide.

En outre, certains chefs d'État africains, y compris le Président de la Sierra Leone, se sont résolument engagés à réaliser l'objectif du Secrétaire général de garantir l'accès universel aux interventions antipaludiques et ont lancé l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme en vue d'éliminer les décès évitables dus au paludisme d'ici à 2015.

L'intégration du NEPAD dans l'Union africaine pose un jalon dans l'exécution du programme de transformation socioéconomique du continent. Elle offre un créneau pour l'établissement de partenariats stratégiques en vue de déterminer des domaines de coopération pour remédier à des problèmes mondiaux tels que le problème de la dette, les changements climatiques, le commerce et l'intégration régionale et le développement durable. Nous prenons note avec satisfaction de l'exécution actuellement en cours de projets du NEPAD dans divers domaines, qui vont du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, de l'infrastructure et de l'environnement à l'intégration transversale du souci d'égalité entre les sexes, l'éducation et la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En ce qui concerne la gouvernance, les progrès dans la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs montrent la détermination des Africains à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, la paix et la stabilité sur le continent. Il convient de noter à cet égard en s'en félicitant de la mise en place du système d'alerte rapide aux menaces imminentes à la paix et à la stabilité en Afrique.

Pour faire fond sur ces gains et renforcer encore les progrès réalisés sur le plan du développement, il est dans l'intérêt supérieur des pays africains d'accroître l'épargne nationale et de moins dépendre de l'aide étrangère. À cet égard, l'investissement étranger direct visant à établir des partenariats public-privé et un secteur privé dynamique restent un moyen viable de remédier au chômage et au sous-emploi, ainsi que de promouvoir le développement socioéconomique. L'appui à la mobilisation des ressources continentales et aux partenariats public-privé pour financer la mise en œuvre du NEPAD fait partie des facteurs stratégiques essentiels.

Il faut que les gouvernements africains et les institutions nationales et régionales, notamment les communautés économiques régionales, jouent un plus grand rôle dans le développement pour appuyer la promotion du commerce intra-africain et la réalisation d'autres objectifs clefs. À cet égard, ma délégation appelle l'Agence de planification et de coordination du NEPAD à axer ses efforts durant la prochaine décennie sur la mise en œuvre afin d'améliorer la position de l'Afrique dans le monde et de resserrer les liens avec les communautés économiques régionales africaines. La décision prise à la quatorzième Assemblée de

l'Union africaine en février 2010 d'intégrer le NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine a relancé le rôle du NEPAD en tant que programme de développement emblématique du continent.

La création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD à la fois en tant qu'organe technique de l'Union africaine remplaçant le secrétariat du NEPAD, et en tant que principal vecteur institutionnel de la vision et du programme du NEPAD, a été aussi un jalon important.

Pour sa part, malgré les crises alimentaire et économique actuelles, la Sierra Leone a accompli d'énormes progrès dans la mise en œuvre de son programme de changement, qui est conforme à la vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Compte tenu de cette évolution et du cadre de consolidation de la paix mis en place, nous avons fixé des priorités claires ciblant les moteurs de la croissance et les conditions nécessaires au développement humain dans des domaines essentiels comme l'énergie, l'agriculture, l'infrastructure, la santé, le chômage des jeunes et l'éducation. Les stratégies d'application en la matière prévoient, entre autres choses, l'amélioration des capacités du service public et le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé, ainsi que de notre système financier national. À cet égard, nous intensifions notre coopération dans le cadre de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud.

Nous sommes de plus en plus conscients que la responsabilité de la paix et de la sécurité en Afrique, qui implique la capacité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de résoudre les conflits par des moyens pacifiques, incombe principalement aux pays africains eux-mêmes. L'Union africaine et les organisations sous-régionales ont entrepris de renforcer leurs capacités en matière de prévention et de règlement des conflits. Elles ont également pris la direction des opérations de maintien de la paix sur le continent.

Le référendum pacifique sur l'indépendance au Soudan du Sud, l'adoption d'une nouvelle Constitution au Kenya, le passage de la Guinée et du Niger d'un régime militaire à un régime civil, le dénouement de la crise après les élections en Côte d'Ivoire, l'intervention pour remédier à la situation humanitaire provoquée par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, la recherche active d'une solution pacifique aux soulèvements dans certaines parties de l'Afrique du Nord, et les efforts de

paix déployés au Darfour et en Somalie, sont autant d'éléments indiquant clairement que le continent est prêt à se montrer à la hauteur des circonstances, avec l'appui fort nécessaire de la communauté internationale et de l'ONU.

Parallèlement à ces efforts, nous sommes confrontés à de nouveaux défis, notamment des manifestations et des soulèvements violents, la criminalité transnationale organisée et le trafic de stupéfiants, la piraterie et des problèmes de gouvernance, des violations des droits de l'homme et la corruption. De plus, alors que la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim demeure le principal défi du développement, la plupart des pays africains sont également aux prises avec les problèmes posés par la forte augmentation de la population jeune et au chômage, les changements climatiques et l'insuffisance des capacités de production.

Ces problèmes entravent les efforts déployés par les pays africains pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut donc forger des partenariats coordonnés pour renforcer les capacités de réaction face aux crises et aux menaces à la sécurité associées aux problèmes en question, en particulier dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit, car ces partenariats demeurent essentiels pour garantir une paix durable.

À cet égard, ma délégation se félicite de l'examen détaillé, demandé en 2010, de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Secrétaire général en 1998 sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, à la lumière de questions nouvelles et émergentes concernant la sécurité humaine en Afrique. Ma délégation prend note des propositions et recommandations formulées par le Secrétaire général dans ce rapport (A/66/214).

Le Cycle de Doha demeure dans l'impasse. De nombreux engagements internationaux, y compris ceux pris à Monterrey et à Gleneagles, n'ont toujours pas été honorés. On note un ralentissement des progrès accomplis dans l'action entreprise pour réduire la pauvreté, remédier au chômage, préserver l'environnement et réaliser la plupart des objectifs en matière de santé. Par ailleurs, des facteurs comme le fardeau supplémentaire imposé par les effets néfastes des crises financière, alimentaire et énergétique mondiales, les changements climatiques et la faible croissance de l'emploi sur le continent ont freiné la

réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous demandons donc à nos partenaires d'intensifier leurs efforts. Premièrement, il faut éliminer les barrières qui faussent le commerce grâce à la promotion et à la facilitation de l'accès au marché pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés. Deuxièmement, nous leur demandons d'honorer leur engagement d'atteindre l'objectif d'un taux d'aide publique au développement de 0,15 et 0,7 %, respectivement, pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Troisièmement, la question du fardeau insoutenable de la dette pour les pays pauvres très endettés doit être examinée.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de la Sierra Leone en faveur de la réalisation des objectifs du NEPAD : la promotion de la bonne gouvernance, ainsi que la réalisation de la paix et du développement durables sur le continent.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*) : De prime abord, je tiens à exprimer notre gratitude au Secrétaire général pour ses rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/66/202), sur la mise en œuvre des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/66/214), et sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (A/66/169).

Je souhaite m'associer à la déclaration faite par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États d'Afrique.

L'adoption du NEPAD, il y a 10 ans, traduisait la volonté africaine commune d'éradiquer le double fléau de la pauvreté et de la marginalisation qui caractérise notre continent depuis des décennies, et de le faire dans le cadre d'une vision et d'un plan d'action communs d'inspiration africaine, dûment adaptés à nos besoins et à nos priorités. Cette vision était fondée sur les principes de responsabilité et de complémentarité régionale.

En tant que membre fondateur de l'initiative du NEPAD, l'Égypte est fière des progrès majeurs que les pays africains ont réalisés au cours des 10 dernières années dans les principaux domaines spécifiques du

programme du NEPAD, en particulier l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'intégration régionale, les infrastructures, le développement humain, les technologies de l'information et de la communication, l'autonomisation des femmes et le renforcement des capacités.

De même, la création et la mise en œuvre opérationnelle du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs – qui comprend 30 pays et représente plus de 75 % de la population africaine totale – sont une nouvelle manifestation de la détermination de l'Afrique à promouvoir la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques, qui vont de pair avec d'autres réalisations dans les domaines du développement.

La célébration du dixième anniversaire du NEPAD nous offre une excellente occasion de réfléchir non seulement aux réalisations du NEPAD, mais aussi aux problèmes auxquels nous sommes confrontés et aux moyens de les résoudre. À cet égard, l'Égypte estime que, pour consolider les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs principaux du NEPAD – réduire la pauvreté, mettre l'Afrique sur la voie du développement durable, accroître l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et garantir l'autonomisation des femmes – les gouvernements africains et leurs partenaires de développement doivent intensifier leurs efforts de manière à consolider les partenariats et à maintenir la croissance économique, dans l'intérêt de tous les secteurs de la société.

Pour réaliser les objectifs du NEPAD, il faut assurément des conditions commerciales plus équitables pour l'Afrique, alléger le fardeau de la dette, augmenter les flux d'investissement étranger direct vers l'Afrique, et remédier à la marginalisation du continent lors de la prise des décisions économiques internationales. Les partenaires de développement de l'Afrique doivent également respecter pleinement les engagements relatifs à l'aide publique au développement et dans d'autres domaines qu'ils ont pris dans diverses instances, comme au Sommet du Groupe des Huit à Gleneagles, à l'Assemblée générale dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1), à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dont la majorité sont des pays africains.

Dans ce contexte, nous attendons avec impatience qu'aient lieu les consultations sur la création d'un mécanisme d'évaluation permettant de contrôler la suite donnée à tous les engagements ayant trait au développement de l'Afrique, afin que ce mécanisme puisse être opérationnel d'ici la fin de la soixante-sixième session de l'Assemblée, comme convenu dans la résolution 65/284.

Dans le même ordre d'idées, l'Égypte attache une grande importance à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), et souligne la nécessité de prendre pleinement en compte, dans le document final auquel elle aboutira, les défis de développement considérables face auxquels se trouve l'Afrique.

Au cours des derniers mois, l'Afrique a connu de profonds changements qui sont, selon nous, la preuve que nous sommes sur la bonne voie vers la liberté, la démocratie et la justice sociale. Le changement démocratique en Côte d'Ivoire, la transition vers la liberté et le respect des droits de l'homme en Afrique du Nord, le processus de transition réussi en Guinée et au Niger ainsi que, tout récemment, le transfert pacifique du pouvoir en Zambie indiquent que notre continent est déterminé à s'acquitter de ses obligations en dépit des nombreuses difficultés rencontrées.

Néanmoins, pour que notre continent continue dans cette voie de manière résolue et soutenue, nous devons mener une action concertée aux niveaux national, régional et mondial pour faire face aux problèmes multiples et interdépendants auxquels l'Afrique reste confrontée. Il s'agit notamment des conflits intraétatiques, de l'exclusion sociale, des changements anticonstitutionnels de gouvernement, des violences liées aux élections, du commerce illicite d'armes légères et de petit calibre, du trafic de stupéfiants, de l'exploitation illégale des ressources naturelles, du terrorisme, de la piraterie, des changements climatiques et de la sécurité alimentaire.

Les liens entre la sécurité, le développement et les droits de l'homme étant devenu l'élément fondamental sur lequel s'appuie l'action de l'ONU, l'Égypte convient avec le Secrétaire général qu'il faut réorienter les stratégies de développement actuelles afin de mettre en place des cadres institutionnels qui nous permettent de s'attaquer de manière plus efficace aux problèmes liés à la paix et au développement. Il faut en particulier accorder une plus grande attention aux problèmes rencontrés par les jeunes qui sont le

pilier du développement et du dynamisme social sur notre continent. L'Égypte insiste ici sur le fait que toutes les parties prenantes doivent adopter une approche globale en vue d'utiliser tous les outils à leur disposition en matière de diplomatie préventive, de maintien de la paix et de consolidation de la paix pour s'attaquer aux causes des conflits, y compris leurs facteurs socioéconomiques.

Dans ce contexte, l'Égypte se félicite du partenariat grandissant entre l'ONU et l'Union africaine, qui s'est révélé efficace pour surmonter de nombreux obstacles à la paix et à la sécurité en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger et en Somalie. L'Égypte estime que la mise en place du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine aura un effet positif sur la coopération entre ces deux organisations dans tous les domaines liés à la paix, à la sécurité et au développement.

Ces dix dernières années, la communauté internationale a pris de vastes mesures pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Elle a obtenu des résultats concrets dans ce domaine en parvenant à éliminer le paludisme dans près de la moitié des pays du monde et à faire baisser l'incidence de la maladie dans de nombreux autres pays, grâce à des programmes mis en œuvre dans le cadre d'une coopération entre l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé. Le montant des fonds alloués à ces programmes a augmenté, notamment en faveur des pays africains, ce qui a contribué à fournir des services de prévention et un traitement à près d'un tiers des populations africaines.

Néanmoins, le fait que la maladie continue de se propager démontre que la communauté internationale doit poursuivre ses efforts et garantir un financement durable, de manière à assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et l'OMD 6 en particulier, d'ici à 2015, notamment en Afrique, où le risque de contracter la maladie est le plus élevé au monde.

L'éradication du paludisme exige l'adoption d'une approche globale, qui associe la mise en œuvre de programmes de prévention et de traitement à des efforts de développement durable. Il faut notamment prêter une attention particulière au développement des infrastructures des systèmes économique, éducatif et

sanitaire dans les pays africains, à la coopération internationale dans le domaine du transfert des connaissances techniques, en particulier pour diagnostiquer la maladie, ce qui multiplie les chances de la dépister à un stade précoce et de la traiter. Cela doit se faire parallèlement au renforcement des programmes de sensibilisation au niveau national et à la formation d'un personnel qualifié. Les pays en développement peuvent difficilement supporter seuls le coût de ces efforts, sans aide extérieure.

L'Égypte souligne l'importance du rôle joué par les organisations et les initiatives régionales dans ce domaine et la nécessité de fournir l'aide internationale requise pour assurer l'efficacité de leur action. Il convient de mentionner ici l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme qui a soutenu les efforts des gouvernements africains dans ce domaine. La communauté internationale doit continuer d'appuyer son action et de fournir une assistance en vue de l'exécution de programmes de prévention et de traitement de la maladie, et pour faciliter l'accès aux médicaments et aux techniques de diagnostic nécessaires.

Enfin, le succès de la lutte contre la propagation du paludisme est directement et fondamentalement lié au règlement des problèmes économiques relatifs aux droits de propriété intellectuelle liés aux nouveaux médicaments et vaccins commercialisés ou actuellement mis au point. Il ne fait aucun doute que la communauté internationale se doit d'assumer cette responsabilité afin de garantir l'efficacité des efforts déployés pour lutter contre le paludisme et l'éradiquer et pour empêcher qu'il ne se propage à nouveau, ce qui permettra d'atteindre l'OMD 6 avant la date butoir.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Cette année, nous célébrons le dixième anniversaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui sert de modèle pour le développement socioéconomique d'un milliard d'Africains et incarne le renouveau de l'Afrique, avec pour objectif principal l'élimination de la pauvreté et la réalisation d'une croissance et d'un développement durables.

Quand on fait le bilan des succès obtenus grâce à la coopération dans le cadre du NEPAD, on constate qu'il a sans aucun doute considérablement contribué à accélérer le rythme du développement dans les pays africains. Néanmoins, l'efficacité du NEPAD est menacée par la crise financière et économique actuelle,

la crise de l'énergie, la crise de la sécurité alimentaire et les problèmes liés aux changements climatiques.

L'Afrique se trouve actuellement face à une situation d'urgence humanitaire dans la Corne de l'Afrique, où sévit aujourd'hui la plus grave crise alimentaire du monde à cause de la sécheresse. La plupart des États africains accusent un retard dans la réalisation de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la pauvreté et de la faim, en raison de la crise de la sécurité alimentaire.

En Afrique, l'agriculture est la première source d'alimentation. Les dirigeants africains ont établi le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD, qui sert de cadre au développement agricole. Les dirigeants africains se sont engagés à porter à 10 % la part du budget de leur pays allouée à l'agriculture et, dans le cadre du PDDAA, ont préconisé des taux de croissance agricole annuels de 6 %.

La communauté internationale doit, par conséquent, appuyer les efforts déployés par les dirigeants africains en honorant l'engagement qu'elle a pris dans la Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale de 2009, de mobiliser 20 milliards de dollars sur trois ans pour le développement agricole, et celui qu'elle a pris dans le cadre du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire d'accroître de manière substantielle le montant de son aide afin que l'Afrique puisse atteindre les objectifs définis dans le PDDAA.

L'Afrique insiste de plus en plus sur l'importance des infrastructures aussi bien pour la croissance économique que pour le développement social. Dans ce contexte, les gouvernements africains ont pris des engagements concernant l'énergie, les transports, l'eau et les technologies de l'information et de la communication au titre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) pour renforcer les cadres de planification nationale et réformer la réglementation en vue d'accroître l'efficacité des infrastructures existantes.

S. E. le Président de la République sud-africaine, Jacob Zuma, a été élu pour piloter ce programme de développement des infrastructures. L'Afrique du Sud met tout en œuvre aux fins de l'amélioration de l'accès à des réseaux et des services d'infrastructure régionaux et continentaux intégrés sur le continent africain. L'Afrique du Sud lance un appel à l'augmentation des

investissements dans l'agriculture et les infrastructures sur le continent.

Nous appelons également à un renforcement du rôle du système des Nations Unies à l'appui de la coopération dans le cadre du NEPAD. À cet égard, il est essentiel que la communauté internationale apporte sa contribution afin de promouvoir la stratégie du NEPAD en faveur du développement de l'Afrique.

Des progrès significatifs ont été faits au niveau mondial dans la lutte contre le paludisme. Les données statistiques indiquent qu'à l'échelle mondiale, le nombre de décès liés au paludisme a fortement diminué. Il reste toutefois encore beaucoup à faire, en particulier sur notre continent, l'Afrique, où de nombreux enfants en bas âge et femmes enceintes souffrent de cette maladie. Plus de 90 % des décès causés par le paludisme se produisent en Afrique. En outre, l'impact économique est énorme sur le continent, avec une perte de productivité annuelle estimée à 12 milliards de dollars.

Nous saluons l'action menée par le Partenariat Faire reculer le paludisme pour coordonner les efforts mondiaux de lutte contre le paludisme. Un certain nombre de nouvelles institutions et initiatives contribuent de manière considérable à la lutte contre le paludisme, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme lancée par les États-Unis, le Programme renforcé de lutte contre le paludisme en Afrique de la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Facilité internationale d'achat de médicaments, l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme et le Bureau de l'Envoyé spécial pour le paludisme. Nous devons mettre en place davantage d'alliances de genre pour venir à bout du fléau du paludisme. Nous devons consolider encore les partenariats entre les secteurs public et privé et veiller à ne pas laisser la société civile ne soit pas laissée à l'écart de ces efforts.

Certains des partenariats les plus importants sont ceux que nouent des pays voisins. Dans la région de l'Afrique australe, plusieurs programmes transfrontières ont connu un grand succès. Ainsi, l'Initiative Lubombo, un partenariat entre le Mozambique, le Swaziland et l'Afrique du Sud, a entraîné un recul de 85 à 90 % des taux d'incidence du paludisme, et le nombre de décès a diminué de 90 %.

Quant au Projet MOZIZA, un partenariat entre le Mozambique, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, il a

permis une nette diminution des cas de paludisme entre 2000 et 2010, grâce au recours à une stratégie principale : les pulvérisations intradomiciliaires de DDT à effet rémanent. Jusqu'à présent, le DDT s'est avéré être l'agent le plus efficace dans la lutte antivectorielle contre le paludisme. Dans les pays d'Afrique australe qui ont adopté le DDT pour leurs pulvérisations intradomiciliaires, le recul du nombre de cas de paludisme a atteint jusqu'à 80 %. Quatre de ces pays en sont maintenant à la phase de pré-élimination. La lutte antivectorielle est vitale si la région africaine veut se battre efficacement contre le paludisme.

D'autres stratégies peuvent aider à promouvoir la réussite de la lutte antipaludique : l'investissement dans de nouvelles technologies telles que les kits de diagnostic rapide, les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, ainsi que des médicaments antipaludéens efficaces, comme les vaccins, lorsqu'ils sont disponibles à un prix abordable. Certains pays ont progressé en prenant des mesures supplémentaires, parmi lesquelles la suspension des taxes et droits de douanes sur les produits nécessaires pour lutter contre le paludisme.

En travaillant la main dans la main, nous pouvons atteindre notre objectif d'élimination du paludisme d'ici à 2015, de manière que toutes nos populations puissent jouir, comme elles le méritent, du plus haut degré de santé physique et mentale. Nous pouvons y arriver en améliorant l'accès à la prévention, au diagnostic et au traitement.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie appelle régulièrement l'ONU à s'impliquer davantage dans la lutte contre les difficultés avec lesquelles l'Afrique se débat. Nous sommes en outre convaincus que, sans la participation active et sans réserve des pays africains aux affaires internationales, il sera impossible de lancer une coopération productive à l'échelle mondiale ou d'établir un mécanisme de sécurité mondiale intégral et stable fondé sur la suprématie du droit international.

Pour que cela soit possible, il nous faudra d'abord surmonter les problèmes les plus pressants qui font obstacle à un développement socioéconomique normal du continent africain, à savoir la pauvreté, la famine et la maladie. Nous appelons de nos vœux une approche globale et intégrée pour trouver une solution, et un partenariat mondial efficace permettant d'atteindre ces objectifs en combinant appui

international et mesures efficaces prises par les Africains eux-mêmes.

Depuis quelques années, les pays africains prennent une part de plus en plus active dans les processus politiques, économiques et humanitaires mondiaux. Ils jouent un rôle notable au sein de l'ONU et dans d'autres enceintes multilatérales, en contribuant notamment à l'élaboration d'approches concertées pour résoudre certains problèmes contemporains graves. L'Afrique s'est engagée avec confiance sur la voie d'une transformation et d'une modernisation de grande envergure. De nombreux efforts ont été consentis pour accélérer les taux de croissance et consolider l'unité politique, économique et culturelle. Nous appelons toutefois à des efforts plus volontaires et plus coordonnés de la part des gouvernements, des institutions financières internationales, de la communauté des affaires et des organisations non gouvernementales afin de garantir la réalisation, dans les délais, des objectifs du Millénaire pour le développement.

Cette année marque le dixième anniversaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), une initiative de l'Union africaine qui tient compte des aspirations des pays du continent à déterminer leur avenir indépendamment et à assumer les responsabilités fondamentales du maintien de la paix et de la sécurité, de la gouvernance économique, de l'utilisation durable des ressources naturelles, de la lutte contre la corruption et de l'utilisation efficace de l'aide au développement.

La Russie, qui considère que le NEPAD est un point de repère essentiel pour garantir le développement durable de l'Afrique, participe activement aux efforts concertés visant à fournir une aide globale, tant directement que dans le cadre des mécanismes internationaux existants, comme le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique.

L'un des grands axes de l'aide fournie par la Russie à l'Afrique est l'allègement du fardeau de la dette des pays de ce continent. À fin 2010, la Russie avait annulé jusqu'à 20 milliards de dollars de dette africaine. Nous sommes actuellement en consultations avec plusieurs pays africains concernant la signature d'accord intergouvernementaux visant à ce que le montant de la dette ainsi annulée serve au financement de projets de développement. Le montant total de la dette restant à annuler est estimé à plus de 500 millions de dollars. D'ici à la fin 2011, la Russie apportera une

contribution de 50 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour soutenir les pays vulnérables, en tout premier lieu en Afrique subsaharienne.

L'aide humanitaire apportée par la Russie aux pays de la région a atteint 6 millions de dollars en 2010. Les pays africains bénéficient en Russie de préférences commerciales étendues. Les produits d'exportation traditionnels des pays les moins avancés, dont la plupart sont en Afrique, ont été exonérés de droits de douane à l'importation en Russie.

Nous apportons également une aide substantielle aux pays africains en matière de formation professionnelle. Actuellement, plus de 4 500 Africains étudient dans des universités en Russie. Environ 50 % d'entre eux sont titulaires de bourses fédérales. Pendant l'année universitaire 2010-2011, le quota des bourses d'État en faveur de l'Afrique a été relevé. De 2008 à 2012, nous avons alloué 42,9 millions de dollars au programme de la Banque mondiale pour améliorer la qualité de l'éducation de base dans les pays en développement, notamment en Afrique.

Nous apportons une aide importante aux pays africains dans le domaine de la santé publique. Le montant total de nos contributions volontaires au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme atteint désormais 40 millions de dollars. D'ici à la fin 2011, nous aurons apporté 20 millions de dollars à la mise en œuvre du programme de la Banque mondiale pour lutter contre le paludisme, et 18 millions supplémentaires à l'Organisation mondiale de la Santé pour l'élimination de la polio en Afrique. En 2010-2011, la Russie continuera de soutenir le budget du Secrétariat du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, à hauteur de 200 000 dollars par an.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue de manière importante à la définition d'une politique stratégique et de mesures pratiques permettant à la communauté internationale de renforcer la paix et la sécurité en Afrique. Nous prenons part à de nombreuses opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique. Nous avons sensiblement étendu notre programme de formation pour les soldats de la paix et agents des services de répression africains. Nous estimons que la prévention et le règlement des conflits armés sont déterminants pour assurer un avenir prospère sur le continent africain. Nous prenons note avec satisfaction du travail accompli par l'Union africaine pour mettre en place

une Force africaine en attente et un système d'alerte rapide en cas de conflit. Nous nous félicitons du dialogue franc qui s'est instauré entre le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour ce qui concerne le règlement des situations de crise grave.

Ces progrès appellent manifestement un appui supplémentaire. Une paix plus durable sur le continent exige la participation active des Africains. Des mesures doivent être prises pour lutter contre les factions armées illicites, renforcer les relations de bon voisinage et développer la coopération afin de garantir la sécurité aux frontières. Ces dernières doivent être consolidées pour empêcher le débordement des conflits et les infiltrations d'armes et de mercenaires, ainsi que pour éliminer les violations massives du droit international des droits de l'homme et l'impunité pour les crimes contre l'humanité impunité.

La Russie apporte un appui politique constant aux efforts pertinents engagés par la communauté africaine et est disposée à aider l'Afrique à renforcer sa capacité de prévention des crises. Nous sommes certains que tous les obstacles à la transformation de l'Afrique en un continent où règnent la sécurité et la stabilité, parallèlement au développement durable, peuvent être franchis en s'appuyant sur le fondement solide que constituent le droit international, l'unité africaine et la solidarité des amis de l'Afrique envers les pays africains. Il va sans dire que la Russie se considère comme une amie de l'Afrique.

M. Prozor (Israël) (*parle en anglais*) : Le grand rabbin Hillel a déclaré un jour, « Si je ne me soucie que de moi-même, qui suis-je? Et si ce n'est pas maintenant, quand sera-ce? » Alors que nous entamons cet important débat, je me souviens de ses célèbres paroles. En ce moment critique, la communauté internationale doit donner un sens à l'appel urgent lancé par le rabbin Hillel et collaborer activement avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin de construire un avenir meilleur pour le continent africain.

Aujourd'hui, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins. Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine du développement sur le continent. Cependant, si nous voyons se profiler de grandes perspectives à l'horizon, les problèmes actuels persistent. Nous demeurons les témoins de la sécheresse et de la famine, de la faim et de la pauvreté,

des conflits et de l'instabilité. Tous ces facteurs continuent de faire sérieusement obstacle à la libération du vaste potentiel de l'Afrique et de sa population.

Mon pays participe activement au développement de l'Afrique depuis plus de 50 ans. En 1958, Golda Meir, qui était alors Ministre des affaires étrangères d'Israël, a rendu une visite historique aux nouveaux États africains indépendants. Elle a pu voir par elle-même que nombre de ces pays rencontraient des problèmes de développement similaires à ceux d'Israël, notamment un climat difficile et de mauvaises conditions agricoles.

Golda Meir a décidé de partager les connaissances croissantes d'Israël, guidée par ses valeurs sionistes et par l'esprit de ce que nous appelons *tikkun olam*, le principe juif qui nous enjoint de « réparer le monde » et d'en faire un monde meilleur. À cette époque, Israël était encore un pays très jeune. C'était un pays en développement confronté à un ensemble de problèmes considérables. Pourtant, M^{me} Meir a estimé que l'assistance aux nouvelles nations indépendantes d'Afrique était un impératif. Elle a déclaré que comme ces pays, nous nous étions débarrassés de la domination étrangère; comme eux, nous devons apprendre par nous-mêmes à récupérer nos terres, à augmenter le rendement de nos récoltes, à irriguer, à vivre ensemble et à nous défendre.

Des milliers d'experts israéliens de tous horizons – scientifiques, médecins, ingénieurs, enseignants et experts en irrigation – se sont rendus sur le continent. Mes parents en faisaient partie, et ils m'ont emmené avec eux. Lorsque j'étais enfant, j'habitais dans ce qui était à l'époque le Tanganyika et je me rappelle très bien comment les Israéliens travaillaient main dans la main avec leurs homologues africains pour leur faire part de nos connaissances. Ils travaillaient ensemble sur le terrain, dans les champs, dans les salles d'école et dans les couloirs des hôpitaux. Les liens que nous avons forgés à cette époque se sont épanouis et se sont traduits par un vaste programme de coopération supervisé par MASHAV, l'Agence israélienne de coopération pour le développement international.

Ce programme s'est élargi au fur et à mesure qu'Israël passait du statut de pays en développement à celui de membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques. En Israël, nous sommes passés de la production d'oranges à la fabrication de

téléphones portables Orange, et de la production de pommes à la conception d'ordinateurs Apple.

Je voudrais vous donner quelques exemples de la coopération actuelle entre Israël et l'Afrique en matière de développement.

Au Ghana, Israël gère un réseau de dispensaires de proximité spécialisés dans la santé prénatale et la santé des nourrissons, système connu sous le nom de *tipat chalav*, ce qui signifie en hébreu « une goutte de lait ». Ces dispensaires, qui ont été créés initialement pour les mères et les enfants en Israël, se sont révélés extrêmement efficaces pour diminuer le taux de mortalité infantile et améliorer la santé maternelle au Ghana.

Israël met un accent prononcé sur l'éducation en Afrique. Durant la seule année 2010, MASHAV a formé plus de 1 200 personnes originaires de plus de 35 pays africains, à la fois en Israël et dans leurs pays d'origine. Nous fournissons également un appui aux programmes d'éducation des Nations Unies tels que l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne de l'UNESCO.

Israël continue d'apporter des secours d'urgence aux pays africains se relevant d'une crise grave, notamment pour remédier aux graves problèmes humanitaires que rencontre en ce moment la Corne de l'Afrique. Pour faire face à la crise, Israël a contribué aux activités du Programme alimentaire mondial en participant à la fourniture de rations alimentaires à des réfugiés somaliens au Kenya. Nous avons également versé des fonds au Gouvernement éthiopien, qui les a utilisés pour acheter des denrées alimentaires produites localement et les distribuer aux Somaliens réfugiés en Éthiopie. Pour régler les problèmes à long terme posés par la sécheresse, MASHAV continue d'élargir ceux de ses programmes spécifiquement axés sur l'agriculture et la production alimentaire. Par exemple, Israël est aujourd'hui associé au Ghana et à l'Allemagne dans le cadre d'une initiative visant à améliorer l'efficacité des petits producteurs d'agrumes ghanéens. Ce projet combine une aide agricole, le renforcement des capacités et des éléments de microfinance et de microcrédit.

Le programme Innovation techno-agricole pour l'atténuation de la pauvreté (TIPA) est un autre projet israélien qui a été couronné de succès. Il a été mis en œuvre dans un certain nombre de pays africains, notamment dans le cadre d'un partenariat triangulaire avec l'Italie et le Sénégal. Ce programme repose sur

l'utilisation de techniques d'irrigation au goutte-à-goutte relativement simples et peu coûteuses qui permettent aux agriculteurs de produire des récoltes tout au long de l'année et d'améliorer la qualité de leurs fruits et légumes.

Les résultats du projet parlent d'eux-mêmes. Les agriculteurs sont passés de la pauvreté à l'autosuffisance. Le nombre de personnes souffrant de la faim a considérablement diminué dans de nombreuses communautés. Les femmes des zones rurales ont eu de nouvelles possibilités d'autonomisation. Les projets tels que TIPA mettent en relief l'importance que revêt le partage de techniques agricoles en vue de promouvoir le développement durable. Pour attirer l'attention sur ce type d'action, Israël présentera cette année son projet de résolution biennal sur les technologies agricoles au service du développement à la Deuxième Commission.

Le NEPAD a été extrêmement utile pour promouvoir des objectifs importants sur le continent africain, et a stimulé d'importants progrès. C'est aux pays africains qu'incombe au premier chef la responsabilité de leur développement social et économique, mais la communauté internationale, consciente de notre destinée commune et de notre humanité commune, doit appuyer et faciliter leurs efforts.

Alors même que nous prenons acte des progrès encourageants accomplis et que nous sommes déterminés à relever les défis qui nous attendent, rêvons en grand et agissons avec audace. La vision clairvoyante de Golda Meir concernant le lien fondamental existant entre le peuple israélien et les peuples africains est toujours d'actualité. Dans le même esprit que les premiers pionniers sionistes qui ont quitté leur nation tout juste renaissante pour aider à semer les graines de nouvelles nations en Afrique, les Israéliens continuent de se tenir aux côtés de nos frères et nos sœurs sur ce continent alors que de nouvelles perspectives s'offrent à eux.

En hébreu, nous disons *hineni*, ce qui signifie « Me voici ». Israël est présent pour aider l'Afrique à progresser vers la croissance et la prospérité – en tant que soutien, en tant que partenaire et en tant qu'ami.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Ma délégation tient tout d'abord à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous sommes fermement convaincus que grâce à sa

sagesse et à sa compétence, nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés pour la présente session.

Les initiatives de développement mises en œuvre en Afrique depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Nous sommes à mi-chemin de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que nous devons réaliser d'ici à 2015. Pourtant, l'Afrique reste le seul continent qui continue d'avoir d'énormes difficultés à éliminer la pauvreté et le besoin. C'est pourquoi nous devons intensifier nos efforts dans le domaine de la coopération internationale pour mettre en œuvre les projets du NEPAD et honorer nos engagements. Cela doit être fait aussi rapidement que possible pour permettre au continent africain d'atteindre ses objectifs de développement durable.

La réponse aux besoins de développement de l'Afrique, l'évaluation de la concrétisation des engagements pris et le règlement des difficultés existantes constituent autant de démarches positives sur la voie du renforcement du NEPAD. Le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international au NEPAD (A/66/202) souligne la détermination des chefs d'État et de gouvernement et de l'ONU d'axer leur action sur les besoins de l'Afrique, conformément à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et tel que prévu dans le Consensus de Monterrey et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

Au-delà de la mobilisation de ressources financières, humaines et techniques aux fins de l'élimination de la pauvreté, de la faim et du sous-développement, nous devons traduire nos engagements en actions concrètes. À cet égard, nous demandons à la communauté internationale d'honorer ses engagements d'éliminer la pauvreté et de renforcer le développement durable dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial équitable et global qui tienne compte des besoins des pays en développement, surtout en Afrique, et leur permette d'avoir accès aux marchés internationaux.

Le rôle des organisations régionales dans la consolidation de la paix en Afrique est d'une importance cruciale pour l'édification d'une paix durable, surtout dans les pays sortant d'un conflit. À cet égard, nous demandons que soit pleinement mis en œuvre le programme décennal de renforcement des

capacités pour l'Union africaine qui vise notamment à renforcer les capacités de maintien de la paix de l'Afrique. Nous appelons également à la consolidation des mécanismes connexes dans le contexte du NEPAD.

La paix est une condition préalable du développement économique et social. Le Soudan a une vaste expérience dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Les accords de mise en commun des ressources sont des composantes essentielles des accords de paix globaux conclus au Soudan du Sud, dans l'est du Soudan et au Darfour.

Au paragraphe 7 du rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/66/214), il est fait mention de la situation à Abyei. Je voudrais dire que, depuis l'entrée des Forces armées du Soudan à Abyei, la sécurité et la stabilité ont été rétablies et aucun incident déstabilisateur n'y a été constaté. Le Gouvernement soudanais est attaché à l'application de la résolution 1990 (2011) du Conseil de sécurité sur le déploiement des forces à Abyei et coopère avec toutes les parties pour faciliter le déploiement de soldats de la paix éthiopiens dans la région. Ainsi, la situation à Abyei pourra être maîtrisée jusqu'à ce que soit trouvé un règlement pacifique définitif qui permette à tous les habitants de la région, quelle que soit leur origine ethnique, de mener des activités économiques.

Le rapport indique aussi que les attaques militaires menées dans le Kordofan méridional ont provoqué de larges déplacements de population à partir de cette région. Ma délégation note que ces attaques ont résulté des affrontements entre les mouvements rebelles du nord et du sud qui ont été déclenchés par la défaite du dirigeant des forces du sud aux élections au poste de gouverneur du Kordofan méridional. Les rebelles ont pris les armes contre la population, ce qui a effectivement entraîné de vastes déplacements. Les Forces armées du Soudan sont alors intervenues conformément à notre Constitution et à notre devoir national en vue de rétablir la paix dans le sud. À la suite de ces événements, les personnes déplacées ont regagné leurs foyers et repris leurs activités agricoles aux fins du développement de la région.

Nous demandons à l'ONU de persuader les rebelles de respecter les engagements qu'ils ont pris en vertu de l'Accord de paix global de reprendre les négociations, d'accepter d'être démobilisés et déposer les armes afin de parvenir à un règlement pacifique, qui est une condition préalable pour que les pays en

conflit réalisent le développement durable dans le cadre du NEPAD. Dans ce contexte, nous réitérons notre attachement inébranlable au règlement pacifique de tous les conflits par la négociation.

S'agissant maintenant du point 13 de l'ordre du jour, « Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », comme le sait l'Assemblée, le paludisme touche un très grand nombre de personnes; plus de 3,3 milliards de personnes – la moitié de la population mondiale – ont été exposés à cette grave maladie. Le Soudan est aussi touché par le paludisme, et enregistre plus de 7 millions de cas chaque année. Selon des études scientifiques, les effets négatifs des changements climatiques ont accru la prévalence de la maladie. L'augmentation des températures prolonge la durée du cycle de vie des moustiques qui transmettent le parasite. Cela a eu de vastes répercussions économiques et sociales dans mon pays. En conséquence, nous avons mis au point une stratégie nationale de lutte contre le paludisme et créé une unité spéciale pour contenir la propagation de la maladie et suivre son évolution.

Je voudrais terminer en disant que le ralentissement économique mondial, l'augmentation des prix des denrées alimentaires, et les changements climatiques sont autant de facteurs qui ont ralenti les progrès dans la mise en œuvre du NEPAD et dans la lutte antipaludique et entravent la réalisation des OMD d'ici à 2015. Nos partenaires de développement doivent donc intensifier leurs efforts pour respecter leurs engagements afin de sortir de nombreux pays africains du marasme de la dette dans lequel ils sont plongés. De nombreux pays africains, notamment les pays sortant d'un conflit, continuent de pâtir de leur fort endettement et les progrès en matière de développement durable y sont donc plus lents.

M. Husain (Canada) : Le Canada se réjouit une fois de plus de participer à ce débat. Le continent africain recèle un énorme potentiel et nous notons avec satisfaction la croissance économique remarquable qu'il a connu récemment, supérieure à celle de nombreuses autres régions du monde. Le progrès important réalisé par l'Afrique, notamment en ce qui concerne le renforcement de la démocratie ainsi que la promotion de la paix et de la sécurité, est le gage d'un avenir prometteur. Le Canada se réjouit, entre autres avancées, de la maturité à laquelle sont parvenues des institutions africaines vouées à la promotion de l'intégration et de la sécurité régionales.

Toutefois, il constate aussi que des pays africains continuent d'être confrontés à d'importants problèmes. Il reste encore beaucoup à faire afin de s'attaquer à ces problèmes de concert avec les pays africains, et de les aider à réaliser leurs objectifs de développement.

Le Canada contribue aux efforts pour aider l'Afrique à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces dernières années, il a accordé près de la moitié de son aide bilatérale au développement à ce continent. De même, il a respecté l'engagement pris au G-8 de doubler l'aide à l'Afrique par rapport aux niveaux de 2003-2004, de sorte que celle-ci se chiffre maintenant à 2,1 milliards de dollars. Qui plus est, comme il s'y était engagé, le Canada est parvenu à doubler son aide internationale pour 2010-2011, par rapport aux niveaux de 2001-2002, de telle sorte que celle-ci s'élève désormais à près de 5 milliards de dollars. Par ailleurs, conformément à l'engagement pris au G-8 eu égard à la sécurité alimentaire, il veillera à ce que ses investissements dans la sécurité alimentaire et le développement agricole durable soient plus du double de ce qu'ils étaient. Pour cela, il versera une aide financière additionnelle de 600 millions de dollars sur trois ans, de telle sorte que le montant total de sa contribution se chiffrera à 1,18 milliard de dollars. Le Canada a en outre délié toute son aide alimentaire.

Pendant son mandat à la présidence du G-8 en 2010, le Canada a aussi veillé à ce que les questions africaines occupent une place prépondérante dans l'ordre du jour. Des consultations auprès des pays africains, dans la période qui a précédé le Sommet, ont aidé à l'élaboration de l'Initiative de Muskoka pour la santé maternelle, néonatale et infantile, qui se traduira par la mobilisation de plus de 7 milliards de dollars. Or, la plus grande partie de la contribution du Canada à cette initiative sera consacrée à l'Afrique.

De plus, des investissements du secteur privé, qui joue un rôle capital dans le développement de l'Afrique, ont permis d'accroître l'aide consentie traditionnellement par notre pays à ce continent. Exportation et développement Canada (EDC) a apporté son soutien à des activités commerciales d'une valeur de plus de 1,3 milliard de dollars canadiens en Afrique subsaharienne. Plus spécifiquement, en 2010, il a aidé 194 entreprises canadiennes dans 38 pays d'Afrique. Cette même année, le commerce bilatéral canadien avec l'Afrique a atteint 13 milliards de dollars, soit une progression de 72,5 % au cours de ces cinq dernières années.

S'agissant de la responsabilité sociale des entreprises, le Canada ne fait pas qu'encourager les entreprises canadiennes à respecter des normes strictes, il s'attend à ce qu'elles le fassent. Par ailleurs, pour promouvoir d'autres investissements canadiens en Afrique, nous devons amener nos partenaires africains à poursuivre la réforme de leur environnement économique, de façon à mettre en place des règles plus transparentes et une meilleure gouvernance.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Canada estime que le développement d'institutions multilatérales africaines d'une importance cruciale, comme l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies et la Banque africaine de développement, est utile pour créer un cadre propice à la stabilité, à l'intégration régionale et au développement socioéconomique.

Notre pays apporte en outre son ferme soutien au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, étant entendu qu'il s'agit d'une initiative essentielle pour promouvoir une prise en charge des efforts par les pays africains, et amener ceux-ci à rendre compte de la gouvernance démocratique et de la gestion économique. Le Canada a versé plus de 5 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement.

Le Canada demeure également fermement attaché à des initiatives régionales et multilatérales visant à faire progresser les efforts de prévention et de lutte contre le paludisme à l'échelle internationale. En septembre 2010, le Premier Ministre Harper a annoncé que, suite à une contribution de 540 millions de dollars canadiens au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, la contribution de notre pays à ce jour s'élevait à plus de 1,5 milliard de dollars. Il s'agit là de la contribution la plus importante de notre pays à une organisation mondiale à vocation sanitaire.

Le Canada poursuit ses consultations auprès d'homologues africains afin de trouver des solutions à des conflits qui perdurent sur tout le continent, que ce soit par des contacts bilatéraux directs ou par son soutien à des institutions africaines continentales et régionales, telles que l'Union africaine. Bien que des problèmes subsistent, ces organisations montrent, de plus en plus, qu'elles ont clairement la capacité de s'attaquer aux enjeux de paix et de sécurité sur le

continent africain, et qu'elles peuvent exercer le leadership nécessaire à cette fin.

Malgré la sécession pacifique du Soudan du Sud, le 9 juillet 2011, la situation dans le Soudan du Nord et le Soudan du Sud demeure fragile, tout particulièrement le long de leur frontière commune. La région contestée d'Abyei continue de susciter de vives préoccupations, alors qu'un conflit dévastateur a repris dans les États frontaliers du Kordofan méridional et du Nil Bleu, avec de graves répercussions sur 300 000 personnes. L'accès humanitaire aux populations touchées dans ces deux États demeure fortement entravé. Il faut que la communauté internationale continue d'apporter son soutien afin de remédier aux divergences restantes entre le Nord et le Sud, à la situation politique fragile dans les deux pays et aux conflits au Darfour et le long de la frontière.

Depuis 2006, le Canada a versé plus de 885 millions de dollars à l'appui de la paix et d'objectifs humanitaires dans les deux Soudans, y compris pour aider à la mise en œuvre de l'Accord de paix global et au processus de paix au Darfour ainsi qu'à trois missions de maintien de la paix mandatées par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Le Canada appuie sans réserve les efforts et la contribution considérables de l'Union africaine et de pays africains pour renforcer la paix et la sécurité dans les deux Soudans, tout particulièrement par l'intermédiaire du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Dans la région des Grands lacs, le Canada continue à soutenir la paix et la stabilité régionales dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), qui applique des solutions régionales à des problématiques complexes auxquelles est confrontée la région. En qualité de coprésident du Groupe des envoyés spéciaux et amis de la CIRGL, il est aussi l'un des principaux partisans de la Déclaration de Lusaka, adoptée en décembre 2010 par les chefs d'États de la CIRGL, qui met l'accent sur la dynamique actuelle de la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Depuis 2006, le Canada a versé 350 millions de dollars à l'appui des efforts déployés en République démocratique du Congo, y compris pour une aide humanitaire et au développement sur le long terme, un

soutien à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et un appui aux élections de 2011.

Enfin, le Canada demeure vivement préoccupé par la crise humanitaire provoquée par la grave sécheresse qui sévit actuellement dans toute la Corne de l'Afrique. Jusqu'ici, en 2011, le Canada a versé plus de 72 millions de dollars à des organismes humanitaires pour fournir une aide d'urgence essentielle aux populations dans le besoin. De plus, en juillet, il a créé le Fonds d'aide aux victimes de la sécheresse en Afrique de l'Est, auquel le Gouvernement canadien s'est engagé à verser un dollar en contrepartie de chaque dollar donné par des Canadiens à des organismes caritatifs canadiens enregistrés qui se sont mobilisés face à la sécheresse, entre le 6 juillet et le 16 septembre 2011. Au 4 octobre 2011, la contribution totale des Canadiens était estimée à un peu plus de 70 millions de dollars. Il sera possible d'en déterminer avec précision le montant total à la mi-octobre. Par la suite, le Gouvernement canadien apportera une contribution équivalente à celle des Canadiens au Fonds.

Le Canada est également préoccupé par les problèmes auxquels est confrontée la Somalie, y compris l'anarchie, la piraterie et un conflit persistant, qui ne font qu'aggraver les répercussions de la sécheresse. Notre pays participe activement aux efforts visant à instaurer la stabilité dans ce pays, y compris par une contribution de 1 million de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Pour terminer, malgré de nombreux obstacles au développement économique et social, les pays africains ont réalisé de grands progrès au cours des dernières années. Le Canada sera heureux de continuer à collaborer avec ses partenaires africains et la communauté internationale pour que l'Afrique puisse réaliser tout son potentiel.

M. Sammis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis voudraient remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sidi Diarra, et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, d'avoir organisé la réunion-débat du 7 octobre sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et

d'avoir fait un exposé hier sur la question avant son examen aujourd'hui par l'Assemblée générale.

Le NEPAD est une importante initiative prise en charge et dirigée par les Africains, qui a pour but d'éliminer la pauvreté et de mettre l'économie des pays africains sur la voie d'une croissance durable. Les États-Unis appuient pleinement la vision commune des États africains en ce qui concerne la façon de réaliser les buts et objectifs du NEPAD, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation des femmes et de l'environnement. Nous saluons également l'effort que fait l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, les organisations sous-régionales africaines et les partenaires internationaux pour aider les États africains à mettre pleinement en œuvre le NEPAD.

Les États-Unis se félicitent des progrès réalisés au cours de l'année écoulée par les organisations et les artisans du NEPAD dans les domaines clefs, pour la croissance économique et le développement durable, que met en exergue le rapport (A/66/202). Nous appuyons les efforts de l'Afrique en vue d'accélérer sa croissance économique et de jouir des bénéfices qu'engendre l'intégration à l'économie mondiale. En plus de conditions favorables aux entreprises, des progrès dans le développement des infrastructures en Afrique sont particulièrement importants pour la croissance économique et le développement du secteur privé. Nous félicitons l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, qui, en collaboration avec l'Union africaine, les Nations Unies et la Banque africaine de développement, est un artisan et un gardien du développement continu des infrastructures sur le continent. Nous invitons le NEPAD à poursuivre son examen des projets d'infrastructure ainsi que ses activités, sur la base de ses objectifs stratégiques.

La sécurité alimentaire demeure un enjeu pressant en Afrique. Les États-Unis s'y sont engagés à renforcer le développement agricole et à verser à cette fin 3,5 milliards de dollars sur une période de trois ans par le biais de leur initiative mondiale contre la faim et pour la sécurité alimentaire, « Feed the Future ». Ils considèrent que la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) est particulièrement encourageante, tout comme les efforts faits dans le cadre du NEPAD pour accroître le nombre de pays qui élaborent des pactes PDDAA nationaux en vue d'atteindre leurs

objectifs en matière d'investissements agricoles et de taux de croissance. Notre initiative « Feed the Future » fait fond sur les principes du PDDAA et les progrès réalisés grâce à ce programme, qui sont essentiels pour protéger le continent de la famine et de la malnutrition.

La crise qui frappe la Corne de l'Afrique est actuellement la plus grave urgence humanitaire dans le monde. Des dizaines de milliers de personnes, en majorité des enfants, ont déjà péri et 750 000 Somaliens vont encore être en danger de mort dans les mois à venir si la communauté humanitaire internationale ne parvient pas à accéder aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide. Les efforts déployés dans le cadre du NEPAD contribuent à cet égard à atténuer les effets de la crise actuelle et apportent des garanties contre la survenue de telles crises à l'avenir.

S'il est vrai que c'est l'Afrique qui compte le plus grand nombre de représentants de la catégorie des pays les moins avancés, certains d'entre eux ont enregistré une forte croissance au cours des dix dernières années. Pour que les progrès se poursuivent dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons appuyer des institutions africaines bien gérées, préconisant des politiques propices à une croissance économique soutenue et à large assise et à la création d'emplois, ce qui passe notamment par la responsabilisation des acteurs, par la transparence, par l'aménagement de conditions propices aux affaires, par le renforcement des capacités locales d'innovation, par la valorisation du potentiel des femmes et des filles et par l'accent sur les services de base, notamment la santé et l'éducation.

S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique d'ici à 2015 et de l'amélioration de la sécurité alimentaire sur le continent, les États-Unis sont favorables à la mise en place d'un mécanisme de suivi global amélioré, qui fasse fond sur les processus existants et crée de la valeur ajoutée en s'appuyant sur les États Membres de l'ONU et leurs contributions, et qu'a décrit dans son rapport le Secrétaire général à la dernière session de l'Assemblée générale (voir [A/65/152](#)). Ce mécanisme devra être pratique et efficace, sans entraîner de coûts supplémentaires. Pour donner des résultats exhaustifs et probants, il devra faire appel aux efforts conjugués du système des Nations Unies, de la Banque africaine de développement, des organisations non gouvernementales et d'autres institutions africaines.

Les États-Unis appellent l'ONU, l'Union africaine et le NEPAD à œuvrer de concert pour la mise en place d'un processus axé sur les résultats. L'Organisation doit veiller à ce que les 25 organismes et plus qui, au sein du système des Nations Unies, collaborent avec l'Union africaine et le NEPAD utilisent efficacement leurs ressources et s'alignent sur les priorités de l'Union africaine et du NEPAD. Nous espérons que le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine œuvreront de concert pour renforcer le mécanisme de coopération régionale. Il importe également que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs continue de fonctionner comme on l'envisageait à sa création. Ce Mécanisme a la capacité de faire avancer considérablement la bonne gouvernance et le développement socioéconomique en Afrique, et nous encourageons activement la poursuite du processus d'évaluation au cours de l'année prochaine.

Aujourd'hui, l'Assemblée examine également le point de l'ordre du jour relatif à la Décennie pour faire reculer le paludisme. Les États-Unis ont à cœur de travailler à prévenir et traiter le paludisme dans le but d'améliorer la santé et la situation des habitants des zones de paludisme endémique, et en particulier des jeunes enfants et des femmes enceintes, qui sont les plus grandes victimes des ravages que fait cette maladie. Nous sommes particulièrement conscients, en outre, des retombées négatives qu'a le paludisme sur les revenus des ménages, le développement socioéconomique et la stabilité politique des pays touchés.

Par le biais de leur initiative « Santé mondiale » (Global Health Initiative), les États-Unis continueront de mener la lutte contre cette maladie et d'autres affections en se concentrant sur le renforcement des systèmes de santé et sur les grands enjeux sanitaires que constituent, notamment, la santé maternelle et infantile, la planification familiale et les maladies tropicales négligées. Nous sommes heureux d'être à l'avant-garde dans l'aide apportée aux programmes de lutte contre le paludisme, grâce à l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme et à nos contributions au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, qui est un volet central de notre initiative « Santé mondiale », nous nous sommes engagés à

verser de 5 milliards de dollars sur une période de six ans. À ce jour, nous avons déjà décaissé 300 millions de dollars, en 2009, 500 millions en 2010 et 618 millions en 2011. Ces importants financements supplémentaires ont permis de développer le programme de l'Initiative présidentielle de lutte contre le paludisme, dont le travail de prévention et de traitement du paludisme permet actuellement de toucher plus de 50 millions de personnes dans les 19 pays africains ciblés.

Nous collaborons avec les gouvernements bénéficiaires, les partenaires internationaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les organisations confessionnelles et associatives afin d'assurer la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent, de distribuer des moustiquaires imprégnées d'insecticide, de fournir un traitement préventif aux femmes enceintes et de renforcer les capacités des programmes nationaux de lutte contre le paludisme. La contribution des États-Unis au Fonds mondial permet d'appuyer le renforcement des capacités nationales et des systèmes de santé, ainsi que la prestation directe de services.

Nous encourageons tous les pays donateurs et bénéficiaires à appuyer les efforts mondiaux de lutte contre le paludisme par le biais de contributions financières adaptées et d'un engagement plus important au niveau politique. Nous exhortons les pays touchés, en particulier les pays africains, à consacrer de leur côté davantage de ressources à la lutte contre le paludisme dans le cadre de leur projet d'accroître la part de leurs budgets nationaux consacrée à la santé.

M. Núñez Mosquera (Cuba) (parle en espagnol) : Hier, le 10 octobre, notre île a commémoré un événement fondateur dans le cadre de la formation de la nation cubaine. Nous avons célébré le début de la première guerre d'indépendance, déclarée en 1868, événement historique qui s'est accompagné de l'un des actes de justice les plus sublimes de notre histoire : l'affranchissement de ses esclaves par Carlos Manuel de Céspedes, connu comme le père de la patrie cubaine.

Indépendance et héritage africain sont donc indissolublement liés pour la nation cubaine. Venant de territoires occupés aujourd'hui par un grand nombre de pays africains, plus d'un million et demi d'Africains réduits en esclavage, des groupes ethniques Lucumi, Carabali, Kongo, Ganga, Mandingues, Mina, Bibi et Yoruba, sont arrivés sur notre île. C'est pour cela que le peuple et le Gouvernement cubains accordent une

telle importance à la proclamation par l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/169, de l'année 2011 Année internationale des personnes d'ascendance africaine. Nombre de séminaires et de conférences ont témoigné de l'importance de cet événement pour Cuba. Au cours du mois de septembre, le public cubain a eu une occasion sans précédent d'accueillir deux manifestations importantes : un colloque de cinéastes originaires d'Afrique, des Caraïbes et de leurs diasporas et la programmation de la Première semaine du cinéma africain à La Havane. D'ailleurs, les œuvres des réalisateurs du continent africain ont ensuite été diffusées dans toutes les provinces de notre pays.

Le peuple cubain est l'héritier direct et naturel de la bravoure, du courage et de la culture de résistance de l'Afrique qui, depuis des siècles tente héroïquement de relever des défis qui perdurent encore aujourd'hui. Les profondes convictions internationalistes de la révolution cubaine ont permis à notre pays d'être toujours aux côtés des peuples africains, depuis notre appui inconditionnel à leurs luttes anticolonialistes jusqu'aux projets de coopération dans les nombreuses sphères du développement économique et social.

Plus de 381 000 combattants cubains ont lutté pendant près de trois décennies, et sans rien demander en échange, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté des pays frères d'Afrique. Ils ne sont revenus d'Afrique qu'avec les dépouilles de leurs camarades tombés au champ d'honneur et avec le sentiment du devoir accompli. Aujourd'hui, plus de 2 400 collaborateurs cubains offrent leurs services à 35 pays africains en vue de favoriser le développement dans des domaines aussi divers que la santé publique, l'éducation, l'agriculture, les sports, la construction, etc.

Notre pays continuera de fournir son capital humain et son expérience dans le cadre de la coopération avec nos frères africains. À lui seul, le Programme intégral de santé emploie aujourd'hui dans 23 pays d'Afrique près de 1120 médecins et techniciens cubains qui fournissent leurs services à plus de 48 millions de personnes.

Dans le cadre de la coopération internationale, Cuba mène dans nombre de pays africains plusieurs projets dans le domaine de la lutte contre le paludisme. Cuba participe à la production de vaccins, de biopesticides et de biofertilisants, et mène des actions importantes dans le domaine de la lutte antivectorielle en élaborant des cartes entomologiques du système

d'alerte rapide dans plusieurs des pays africains avec lesquels nous collaborons. Cuba met également en œuvre des programmes d'élaboration de biolarvicides organiques dans ces pays africains, avec l'aide de spécialistes cubains.

Aujourd'hui, plus de 2 200 jeunes de 45 pays d'Afrique étudient dans nos universités et instituts polytechniques, et à ce jour, plus de 32 000 jeunes Africains ont obtenu à Cuba leurs diplômes dans différents domaines de spécialisation.

Cuba a toujours soutenu l'Afrique et l'Afrique a toujours soutenu Cuba, comme le montre l'histoire de nos relations dans les domaines les plus divers.

Il existe une contradiction intrinsèque dans l'ordre international actuel. On ne saurait écouter des discours grandiloquents qui ont la prétention de dire à nos peuples ce qu'ils doivent faire, tout en contraignant nombre de nos pays à consacrer cinq fois plus de ressources au remboursement de dettes extérieures ignominieuses qu'à des programmes de santé et d'éducation.

Il faut mettre fin aux guerres et aux interventions militaires étayées par des doctrines interventionnistes, contraires au droit international et dont l'objectif fondamental est de garantir aux puissances multinationales des pays développés le contrôle des ressources minérales du continent africain. Au lieu de continuer à bombarder l'Afrique, les pays riches doivent sans tarder tenir leurs modestes engagements en matière d'aide publique au développement.

Par ailleurs, il y a longtemps qu'il faudrait abolir le régime injuste de brevets et d'échanges commerciaux qui entrave le développement des nations africaines. Cuba continuera d'aider l'Union africaine et l'ensemble des mécanismes de concertation régionale à trouver des solutions aux problèmes africains.

Tout ce dont l'Afrique a besoin de la part de la communauté internationale et de l'ONU, c'est d'une approche intégrée en vue de trouver une solution aux problèmes relatifs à la paix, à la sécurité et au développement du continent. Nous ne voulons pas de paternalisme pour l'Afrique, mais l'égalité des chances dans le cadre d'un ordre international plus juste et plus équitable.

Les peuples africains ont droit à la paix et au développement durable. C'est ce qui est nécessaire pour que l'Afrique et les autres pays en développement puissent, dans un environnement véritablement

pacifique, relever les défis auxquels ils sont confrontés. L'Afrique demande un respect et une solidarité qu'elle mérite.

Le Président par intérim : Conformément à la résolution 2011 (XX), adoptée le 11 octobre 1965, et à la décision 56/475 du 15 août 2002, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Union africaine.

M. Mayaki (Union africaine) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis de féliciter l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de L'Assemblée générale. Je félicite également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir été reconduit pour un second mandat. Au nom de l'Agence du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), j'espère que ses 10 années contribueront à promouvoir une coopération mondiale plus étroite et plus utile et feront avancer la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

J'ai le grand honneur de prendre la parole devant l'Assemblée à l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire du NEPAD. En juillet 2001, à Lusaka, les dirigeants africains ont pris une mesure capitale sur la voie du changement. Ce fut un moment historique dans le programme de transformation de l'Afrique.

Cadre stratégique de développement de l'Afrique et programme phare de l'Union africaine, le NEPAD est le symbole de la renaissance et du renouveau du continent. Depuis 10 ans, sous l'impulsion de l'Union africaine, les pays africains mettent en œuvre des réformes politiques et socioéconomiques globales. L'objectif est d'engager l'Afrique sur la voie de la croissance et du développement durables.

L'Afrique a fait montre d'une résilience exceptionnelle. Nous avons nourri et créé notre propre programme de développement par l'entremise du NEPAD. Nous sommes déterminés à réaliser intégralement ce programme. L'Afrique prend entièrement en charge le contrôle de ce programme de développement, qui repose sur les valeurs communes de l'appropriation, du leadership et du partenariat. Ce programme est fondé sur la vision africaine d'une Afrique intégrée, tournée vers l'avenir, prospère, dynamique et pacifique et qui représente une force dynamique sur la scène mondiale.

Depuis le tournant du millénaire, l'Afrique a enregistré une croissance économique et fait des progrès considérables dans le domaine de la gouvernance politique et de la performance macroéconomique. Mais cette croissance doit être plus inclusive. En fait, les Africains ont été enhardis par ces progrès, grâce au vent de changement qui a contribué à façonner une Afrique nouvelle. Dans le cadre du programme de l'Union africaine, la stratégie de renouveau du continent a porté tout particulièrement sur les problèmes de développement du passé, et envisage maintenant une nouvelle Afrique. Le NEPAD a servi de catalyseur du développement. Nous avons tracé une nouvelle voie de développement, en rupture avec l'ancien modèle de développement. Le fait est que l'Afrique a changé, qu'elle est en train de changer.

Le NEPAD s'emploie activement à changer le paradigme de développement sur le continent. Le NEPAD est aujourd'hui totalement intégré dans les structures et les processus de l'Union africaine. L'Agence du NEPAD constitue désormais l'organe technique de l'Union africaine. L'institutionnalisation du NEPAD a apporté un nouveau souffle à la mise en œuvre du programme du NEPAD.

Il faut donc que la communauté internationale renforce l'appui qu'elle apporte à l'Afrique en fonction de ses besoins et de ses priorités. Au cours de la décennie écoulée, l'Afrique a adopté au niveau du continent des cadres politiques visant à accélérer le développement et l'intégration régionale. Dans le cadre du NEPAD, l'Afrique promeut la bonne gouvernance dans toutes ses ramifications, sous la bannière du Mécanisme d'évaluation par les pairs, mis en place en 2003. Cet instrument unique en son genre d'évaluation par les pairs et d'échanges volontaires au plus haut niveau politique entre les 30 pays africains qui y participent ouvre la voie à la réforme de la gouvernance. D'autres grandes priorités ont été clairement définies, par exemple dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique et dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique. Le NEPAD supervise les plans d'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Dans le domaine des infrastructures, les dirigeants africains ont approuvé l'initiative pionnière des présidents de l'Union africaine et du NEPAD sur le plan des infrastructures, qui vise à soutenir politiquement la mise en place d'infrastructures aux niveaux national et régional. En outre, nous aidons les

gouvernements africains à renforcer le remarquable outil que constitue la planification dans le domaine du développement pour pérenniser les acquis obtenus au cours de la décennie écoulée en Afrique.

Ce qui reste à faire c'est à coopérer au niveau des partenaires de développement et, à l'intérieur du système des Nations Unies, d'appuyer la mise en œuvre des priorités de l'Afrique. Il nous faut redoubler d'efforts afin de pouvoir dire haut et fort au reste du monde la force de l'engagement de l'Afrique à l'égard de son programme de développement et de transformation. L'Union africaine et son programme, le NEPAD, s'inscrivent dans cette équation.

Les partenaires internationaux restent fondamentalement importants pour l'Afrique. Favoriser l'accès au marché des produits africains et la diversification sont essentiels si l'on veut réaliser une croissance économique soutenue et durable. Il nous faut travailler dur pour changer le système commercial multilatéral actuel et nous acheminer vers un régime plus équitable et plus juste. Fait révélateur, les pays émergents du Sud sont devenus de plus en plus des partenaires stratégiques de l'Afrique et lui ont permis de devenir moins dépendante des marchés traditionnels d'exportation.

En clair, le cycle de négociations de Doha pour le développement doit s'accélérer et être adapté de façon à mieux répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique. L'investissement étranger direct est une importante source de croissance, et les pays africains ont entrepris de multiples réformes pour offrir un cadre plus porteur aux investisseurs. En retour, l'investissement étranger direct s'est accru tout au long de la décennie écoulée, pour atteindre un pic de 72 milliards de dollars en 2008.

La communauté internationale doit prendre des mesures politiques pour que les financements deviennent des avoirs productifs et puissent contribuer à la croissance à long terme. Voilà le message essentiel du Projet Afrique extraction minière 2050.

Un facteur essentiel dans l'évolution du panorama au plan du développement est la prééminence des ressources nationales consacrées au développement en Afrique. Certes, l'aide a représenté une importante source de financement du développement dans le passé, mais l'Afrique est en passe de franchir cette étape pour assurer sa croissance de façon autonome sous la férule du secteur privé. Ainsi, le revenu intérieur en Afrique a considérablement augmenté, passant de 129 milliards

de dollars en 2002 à 472 milliards de dollars en 2008. En tout, les recettes intérieures représentent 84 % de l'ensemble des sources de financement en faveur de l'Afrique en 2009.

Par conséquent, l'impératif qui consister à franchir la phase de l'aide seule conduira à réduire notre dépendance par rapport à celle-ci et facilitera ainsi la mise en œuvre de la vision incarnée par le NEPAD en matière de croissance et de développement durables et la réalisation de notre vœu de passer à des activités de développement plus efficaces. La transformation en cours gagnera grandement à cette stratégie de sortie concernant l'aide et permettra de reporter l'attention sur la viabilité de l'investissement direct étranger, sur les partenariats entre les secteurs public et privé et sur la mobilisation des ressources nationales en faveur du développement.

L'Afrique est le continent du futur. Au cours des dix dernières années, le panorama africain en matière de développement a changé notablement. Un nouveau chapitre de transformation et de croissance soutenues est en train de s'écrire sur le continent. L'Afrique renouvelle son engagement en faveur d'un partenariat global et équilibré avec le reste du monde à l'heure où le continent nourrit une vision qui accorde du crédit au potentiel de croissance du développement. Cela aussi reflète la vision du NEPAD et sa pertinence continue, et souligne les modestes succès remportés en matière de mise en œuvre du NEPAD.

Nous insistons sur l'importance qu'il y a à utiliser efficacement les ressources aussi bien internes qu'externes de façon à obtenir les résultats et à produire les effets tant souhaités en matière de développement. L'intérêt qu'accorde le NEPAD au partenariat résonne tel un appel clair au reste de l'Afrique pour rappeler que nos avenir sont inséparables et que notre destinée est la même. Partout sur le continent, les Africains clament qu'ils ne veulent plus que leur sort dépende des circonstances. Tandis que les nouveaux débouchés, les acteurs émergents et les relations innovantes redéfinissent les frontières du développement, l'Afrique elle-même est en train d'adopter des orientations et innovations nouvelles.

Le continent est déterminé à contribuer de façon fondamentale au relèvement et à la stabilité économique du monde. Nous aspirons à devenir un

pôle de développement et à ne plus être cantonnés au rôle de gestion perpétuel de la pauvreté. L'aide au développement doit donc bénéficier à l'économie réelle de l'Afrique afin de lui permettre de renforcer son rythme de croissance actuel, tout en veillant à la pleine participation du secteur privé et de la société civile.

Nous appelons au renforcement du partenariat avec la communauté internationale représentée ici à l'ONU. Nous apprécions tout particulièrement l'appui soutenu qu'apportent à la mise en œuvre du programme du NEPAD le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et toutes les institutions des Nations Unies.

(l'orateur poursuit en français)

Cela permettra à l'Afrique d'être ferme dans la gestion de son futur. Plus que jamais, les Africains sont optimistes sur les conditions de leur croissance et de leur prospérité. Et en vue d'actualiser son programme en ce qui concerne un développement efficace, le continent est prêt à jouer le rôle qui est le sien sur la scène internationale.

Programme de travail

Le Président par intérim : Avant de poursuivre nos travaux, je voudrais faire une annonce concernant l'examen du point 114 a) de l'ordre du jour, « Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination »; b) « Élection de membres de la Commission du droit international »; et c) « Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement », qui devaient avoir lieu le mercredi 16 novembre 2011. Ces élections auront maintenant lieu le jeudi 17 novembre 2011, dans la matinée.

Afin de faciliter le déroulement de l'élection des membres de la Commission du droit international, et conformément à la pratique établie, l'Assemblée générale se prononcera préalablement sur la question de demander au Secrétariat de faire distribuer une liste récapitulative des candidats reflétant toutes les soumissions et les changements reçus jusqu'à présent.

La séance est levée à 13 h 30.